

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet



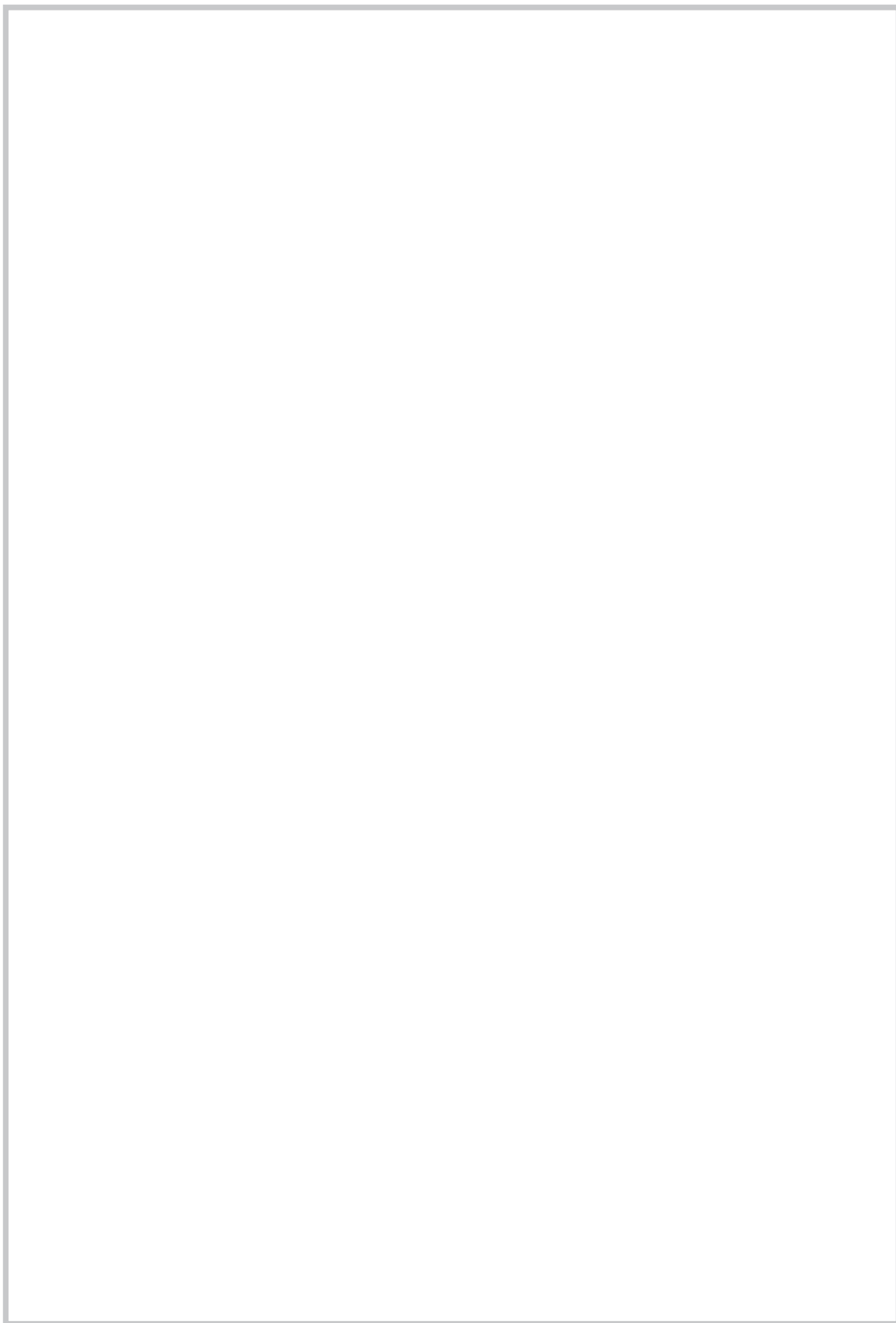
FR

MANUEL UTILISATEUR POÊLES À PELLET

MADE IN ITALY
design & production

TERRY PLUS

004280236 - Rev 001



! ATTENTION



**LES SURFACES PEUVENT DEVENIR TRÈS CHAUDES !
UTILISER TOUJOURS DES GANTS DE PROTECTION !**

Une énergie thermique est emprisonnée pendant la combustion et rend les surfaces, les portes, les poignées, les commandes, les vitres, le tuyau d'évacuation des fumées et éventuellement la partie antérieure de l'appareil considérablement chaudes.

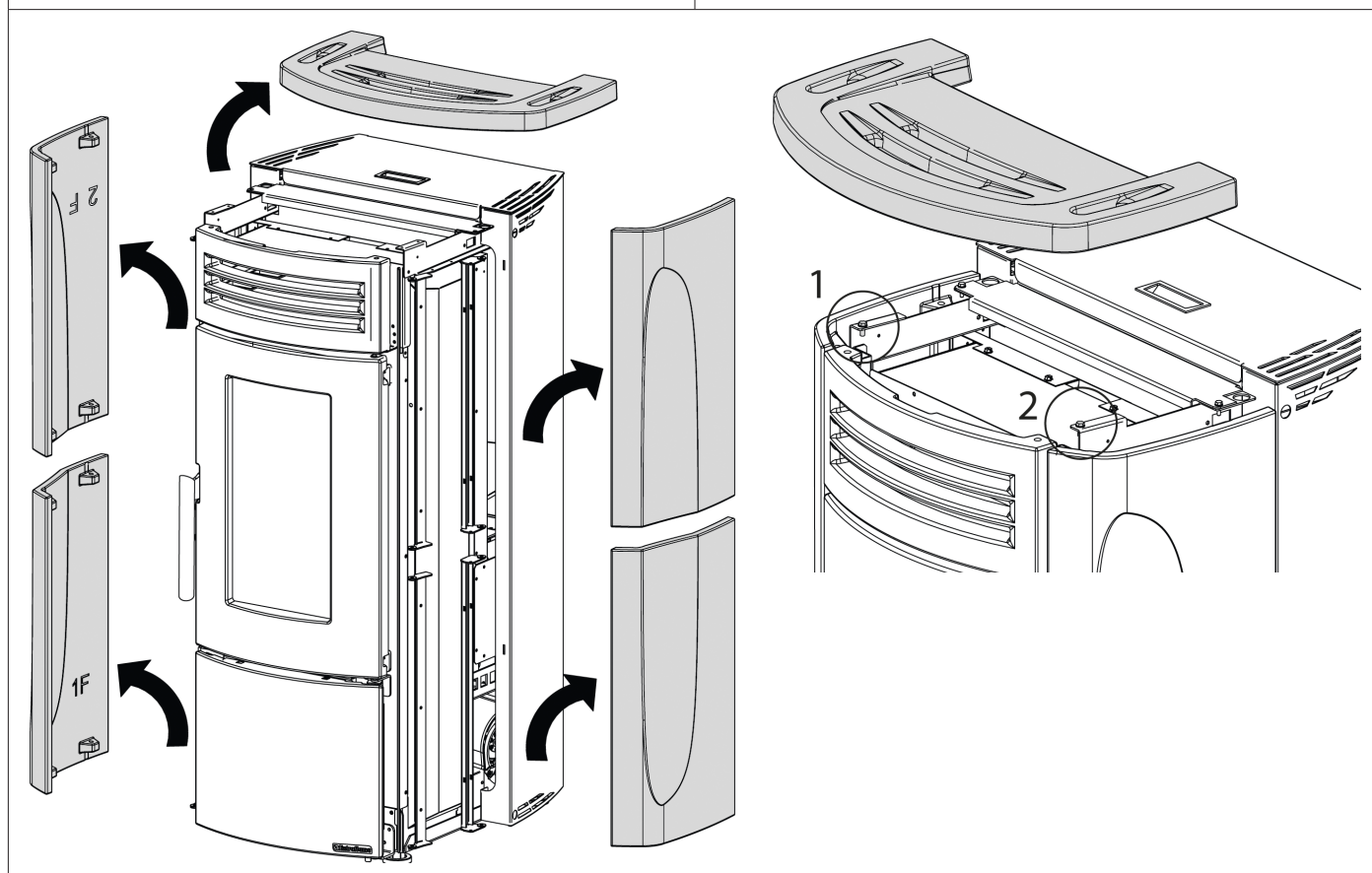
Il ne faut pas toucher les éléments en question sans être muni de vêtements de protection (gants de protection fournis).

Il faut faire en sorte de bien expliquer ce danger aux enfants et de ne pas les faire approcher du foyer pendant le fonctionnement

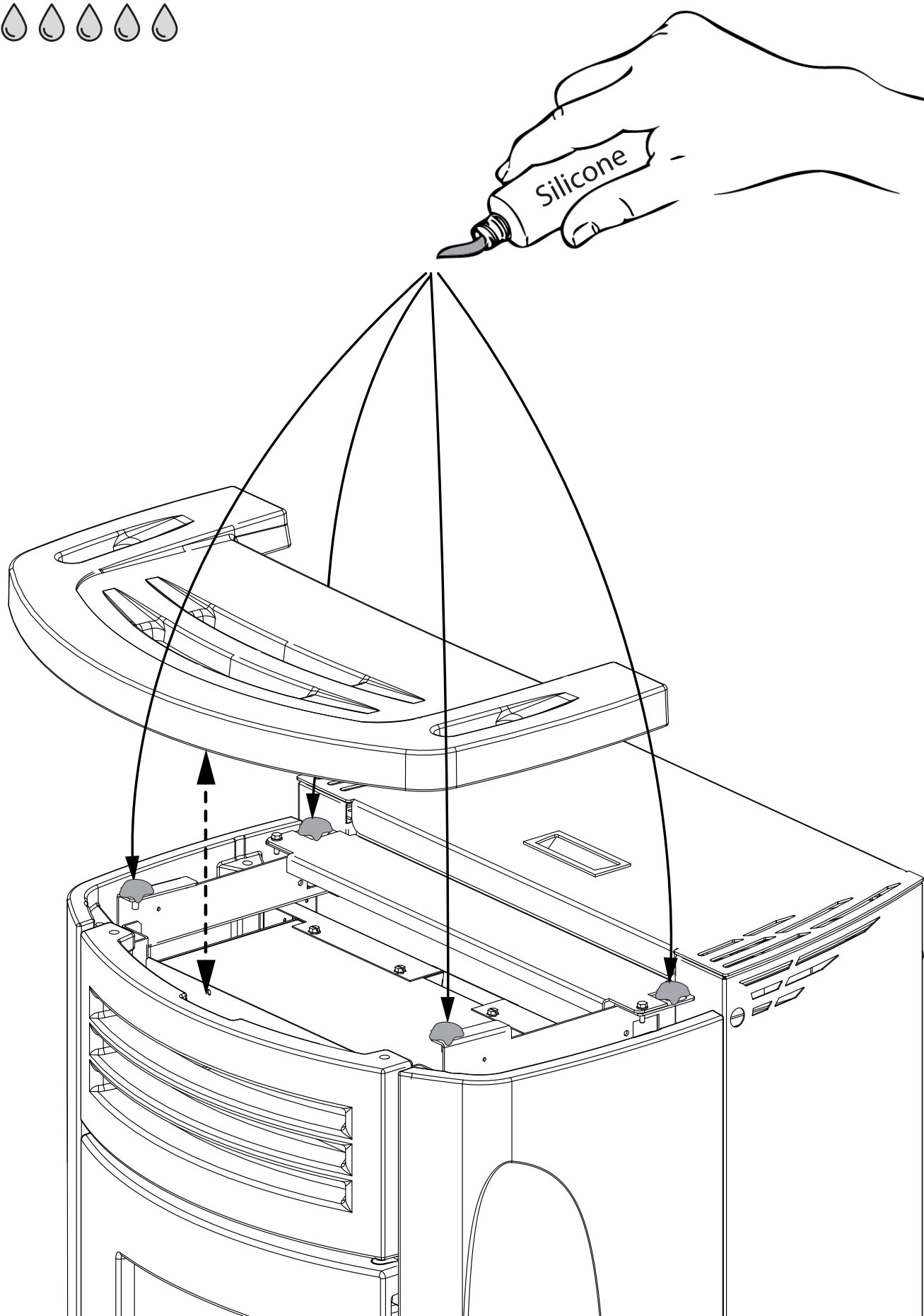
FRANÇAIS 6

MISES EN GARDE.....	6
SÉCURITÉ	6
ENTRETIEN ORDINAIRE.....	8
RÈGLEMENT (UE) 2015/1185.....	9
INSTALLATION.....	10
CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN	10
INSTALLATION HERMÉTIQUE	12
AIR COMBURANT.....	12
SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES.....	12
DÉTAILS TERRY PLUS.....	13
CARACTÉRISTIQUES DE LA CANALISATION	14
FONCTIONNEMENT DE LA CANALISATION PAR DÉFAUT	14
FONCTIONNEMENT DE LA CANALISATION AVEC THERMOSTAT OU SONDE (EN OPTION)	14
THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE TA(EN OPTION)	15
FUSIBLE	15
PELLET ET CHARGEMENT.....	16
RÉSERVOIR PELLE - FERMETURE À PRESSION.....	16
CARTE RADIO/URGENCE	17
RADIOCOMMANDE.....	18
CONFIGURATION	18
ÉTALONNAGE DE LA SONDE AMBIANTE DE LA RADIOCOMMANDE.....	18
TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES.....	18
CARACTÉRISTIQUES DE LA RADIOCOMMANDE	19
ECRAN	20
MENU GÉNÉRAL	21
MISES EN GARDE GÉNÉRALES.....	22
RÉGLAGES POUR LE PREMIER ALLUMAGE.....	22
DATE/HEURE	22
LANGUE.....	22
DEGRÉS	22
FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE	23
AIR AMBIANCE	24
CANALISATION 1.....	24
CANALISATION 2.....	24
EASY SETUP	24
CHRONO.....	25
HABILITATION	25
PRG 1-4	25
CHRONO CAN1	27
HABILITATION	27
PRG 1-4	27
CHRONO CAN2.....	27
RÉGLAGES.....	28
AFFICHEUR.....	28
STAND-BY	28
FONCTIONNEMENT AVEC THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION)	28
CHARGE INITIALE	29
DELTA-T	29
EFFACER	29
AVERTISS. DEPR.....	29
NETTOYAGE ET ENTRETIEN.....	30
ENTRETIEN.....	30
NETTOYAGE PÉRIODIQUE À EFFECTUER PAR L'UTILISATEUR.....	30
ENTRETIEN ORDINAIRE EFFECTUÉ PAR LES TECHNICIENS AUTORISÉS	32
MISE HORS SERVICE (FIN DE SAISON)	32
AFFICHAGES	35
ALARMES	36
CONDITIONS DE GARANTIE	37
ÉLIMINATION.....	38

ATTENZIONE TASSATIVO PRIMA DI MOVIMENTARE LA STUFA TOGLIERE LE MAIOLICHE INDICATE PER EVITARE DANNI. PER L'ALLINEAMENTO DEL TOP UTILIZZARE LE 2 VITI.	ATENÇÃO - OBRIGATÓRIO ANTES DE MOVIMENTAR A SALAMANDRA, RETIRAR AS CERÂMICAS INDICADAS PARA EVITAR DANOS. PARA O ALINHAMENTO SUPERIOR USE 2 PARAFU- SOS.
ATTENTION - COMPULSORY BEFORE MOVING THE STOVE, KINDLY TAKE THE CE- RAMICS OFF IN ORDER TO AVOID ANY DAMAGES. USE THE 2 SCREWS TO ALIGN THE TOP PART	TÄHELEPANU! ENNE AHJU LIIGUTAMIST EEMALDAGE SELLELT NÄIDATUD KERAAMILISED OSAD, ET VÄLTIDA KAHJUSTUSI. TOPI JOONDAMISEKS KASUTAGE 2 KRUVI.
ATTENTION - OBLIGATOIRE AVANT DE BOUGER LE POÊLE, FAIRE ATTENTION À LEVER LES CÉRAMIQUES INDIQUÉES POUR ÉVITER DES DÉGÂTS. POUR L'ALIGNEMENT DU TOP, UTILISER LES 2 VIS	OBVEZNA POZORNOST PRIJE POMICANJA PEĆI, UKLONITE OZNAČENE PLO- ČICE KAKO BISTE IZBJEGLI OŠTEĆENJA. ZA PORAVNANJE GORNJEG DIJELA KORISTITI 2 VIJKA.
VORSICHT - OBLIGATORISCH BEVOR SIE DEN OFEN BEWEGEN, BITTE UNBEDINGT DIE BEZEICHNETE KERAMIK KACHELN ENTFERNEN UM SCHÄDEN ZU VERMEIDEN. VERWENDEN SIE DIE 2 SCHRAUBEN, UM DAS OBERE VERKLEIDUNGSTÜCK ANZUGLEICHEN	POZOR OBVEZNO PRED PREMIKANJEM PEČI ODSTRANITE OZNAČENE MAJOLIKE, DA PREPREČITE POŠKODOVANJE. ZA PORAVNAVO VRHA UPORABITE 2 VIJAKA.
ATENCIÓN - PERENTORIO ANTES DE MOVER LA ESTUFA SACAR LAS MAYÓLICAS INDICADAS PARA EVITAR DAÑOS. PARA EL ALINEAMIENTO DE LA TAPA, UTILIZAR LOS 2 TORNILLOS	ADVARSEL - OBLIGATORISK FØR DU FLYTTER OVNEN, BØR DU TAGE KERAMIKFLISERNE AF FOR AT UNDGÅ SKADER. TIL JUSTERING AF TOPPEN BRUG DE 2 SKRUER.



Silicone



Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit. Notre appareil est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

MISES EN GARDE

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il soit toujours avec l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert à un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service technique le plus proche. Ce produit doit être réservé à l'usage pour lequel il a expressément été réalisé. Toute responsabilité contractuelle et extra-contractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou biens, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

L'installation doit être exécutée par du personnel qualifié et autorisé, qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive ainsi que du bon fonctionnement ultérieur du produit installé. Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où a été installé l'appareil, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.

En cas de non respect de ces précautions, le fabricant n'assume aucune responsabilité.

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Le cas échéant, s'adresser au revendeur auprès duquel l'appareil a été acheté. Toutes les pièces électriques qui composent le produit et qui garantissent son bon fonctionnement, devront être remplacées par des pièces d'origine et uniquement par un Centre d'Assistance Technique agréé.

SÉCURITÉ

♦ **L'APPAREIL PEUT ÊTRE UTILISÉ PAR DES ENFANTS ÂGÉS DE PLUS DE 8 ANS ET PAR DES PERSONNES AUX CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES OU MENTALES RÉDUITES, SANS EXPÉRIENCE NI CONNAISSANCE NÉCESSAIRE, À CONDITION D'ÊTRE STRICTEMENT SURVEILLÉS OU BIEN SEULEMENT APRÈS AVOIR ÉTÉ INSTRUITS SUR LES CONDITIONS D'UTILISATION SÛRES DE**

L'APPAREIL ET EN AVOIR COMPRIS LES DANGERS INHÉRENTS. L'UTILISATION DU GÉNÉRATEUR PAR DES PERSONNES (Y COMPRIS LES ENFANTS) AYANT DES CAPACITÉS PHYSIQUES, SENSORIELLES ET MENTALES RÉDUITES, OU DES PERSONNES INEXPÉRIMENTÉES EST INTERDITE À MOINS QU'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE LEUR SÉCURITÉ NE LES SURVEILLE ET LES INSTRUISE.

- ♦ LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE CONTRÔLÉS POUR S'ASSURER QU'ILS NE JOUENT PAS AVEC L'APPAREIL.

- ♦ LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR NE DOIVENT PAS ÊTRE EFFECTUÉS PAR DES ENFANTS NON SURVEILLÉS.

- ♦ NE PAS TOUCHER LE GÉNÉRATEUR NU-PIEDS OU AVEC D'AUTRES PARTIES DU CORPS MOUILLÉES OU HUMIDES.

- ♦ INTERDICTION DE TOUCHER AUX DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ OU DE RÉGLAGE, SANS L'AUTORISATION OU LES INDICATIONS DU FABRICANT.

- ♦ NE PAS TIRER, DEBRANCHER OU TORDRE LES CABLES ÉLECTRIQUES QUI SORTENT DU PRODUIT, MEME SI CELUI-CI N'EST PAS BRANCHE AU RESEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE.

- ♦ IL EST RECOMMANDÉ DE POSITIONNER LE CÂBLE D'ALIMENTATION DE FAÇON À CE QU'IL N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC LES PARTIES CHAUDES DE L'APPAREIL.

- ♦ LA FICHE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE ACCESSIBLE APRÈS L'INSTALLATION.

- ♦ ÉVITER DE RÉDUIRE LES DIMENSIONS OU D'OBSTRUER LES OUVERTURES D'AÉRATION DE LA PIÈCE D'INSTALLATION. LES OUVERTURES D'AÉRATION SONT INDISPENSABLES POUR UNE COMBUSTION CORRECTE.

- ♦ NE PAS LAISSER LES ÉLÉMENTS DE L'EMBALLAGE À LA PORTÉE DES ENFANTS OU DE PERSONNES HANDICAPÉES, NON ASSISTÉS.

- ♦ LORSQUE L'APPAREIL EST EN ÉTAT DE MARCHE, LA PORTE DU FOYER DOIT TOUJOURS RESTER FERMÉE.

- ♦ QUAND L'APPAREIL FONCTIONNE, IL EST CHAUD AU TOUCHER, EN PARTICULIER TOUTES LES SURFACES EXTÉRIEURES ; IL EST DONC RECOMMANDÉ DE FAIRE ATTENTION.

- ♦ CONTRÔLER LA PRÉSENCE ÉVENTUELLE D'OBSTRUCTIONS AVANT D'ALLUMER UN APPAREIL APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE D'INACTIVITÉ.

- ♦ LE GÉNÉRATEUR A ÉTÉ CONÇU POUR ÊTRE UTILISÉ DANS N'IMPORTE QUELLE CONDITION CLIMATIQUE. CEPENDANT, EN CAS DE CLIMAT PARTICULIÈREMENT DÉFAVORABLE (VENT FORT, GEL), LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ POURRAIENT SE DÉCLENCHER, PROVOQUANT AINSI L'ARRÊT DU

GÉNÉRATEUR. SI CELA SE VÉRIFIE, CONTACTER LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET SURTOUT NE PAS DÉSACTIVER LES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ.

♦ **ENCAS D'INCENDIE DU CONDUIT DE FUMÉE, SE MUNIR D'EXTINCTEURS POUR ÉTOUFFER LES FLAMMES OU APPELER LES POMPIERS.**

♦ **CET APPAREIL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ COMME INCINÉRATEUR DE DÉCHETS.**

♦ **N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE**

♦ **AU COURS DU REMPLISSAGE, VEILLER À CE QUE LE SAC DE PELLETS N'ENTRE PAS EN CONTACT AVEC L'APPAREIL.**

♦ **LES FAÏENCES SONT DES PRODUITS ARTISANAUX ET EN TANT QUE TELLES, ELLES PEUVENT PRÉSENTER DES MICRO-GRUMEUX, DES CRAQUELURES ET DES IMPERFECTIONS CHROMATIQUES. CES CARACTÉRISTIQUES EN DÉMONTRENT LA VALEUR. ÉTANT DONNÉ LEUR COEFFICIENT DE DILATATION DIFFÉRENT, L'ÉMAIL ET LA FAÏENCE PRODUISENT DES MICRO-FISSURES (CRAQUELURES) QUI TÉMOIGNENT DE LEUR AUTHENTICITÉ. POUR NETTOYER LES FAÏENCES, NOUS CONSEILLONS D'UTILISER UN CHIFFON DOUX ET SEC. SI UN DÉTERGENT OU DU LIQUIDE EST UTILISÉ, CE DERNIER POURRAIT PÉNÉTRER À L'INTÉRIEUR DES FISSURES ET LES METTRE EN ÉVIDENCE.**

♦ **ÉTANT DONNÉ QUE L'APPAREIL PEUT S'ALLUMER DE MANIÈRE AUTONOME VIA CHROMOTHÉRAPIE OU À DISTANCE GRÂCE AUX APPLICATIONS DÉDIÉES, IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LAISSER DES OBJETS À L'INTÉRIEUR DES DISTANCES DE SÉCURITÉ INDICUÉES SUR L'ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.**

♦ **LES PARTIES INTÉRIEURES DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION PEUVENT ÊTRE SUJETTES À L'USURE ESTHÉTIQUE, MAIS CELA N'AFFECTE PAS LEUR FONCTIONNALITÉ.**

ENTRETIEN ORDINAIRE

Selon le décret du 22 janvier 2008 n°37 art.2, l'expression « entretien ordinaire » définit les interventions ayant pour but de contenir la dégradation normale d'usage, et d'affronter les événements accidentels qui comportent la nécessité de premières interventions, qui ne modifient cependant pas la structure de l'installation sur laquelle on intervient, ou sa destination d'usage selon les prescriptions prévues par la réglementation technique en vigueur et le manuel d'utilisation et d'entretien du fabricant.

EXIGENCES D'INFORMATIONS APPLICABLES AUX DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE DÉCENTRALISÉS À COMBUSTIBLE SOLIDE (RÈGLEMENT (UE) 2015/1185 DE LA COMMISSION)			
Référence(s) du modèle		---	TERRY PLUS
Fonction de chauffage indirect		---	NON
Puissance thermique directe		kW	12,1
Puissance thermique indirecte		kW	---
Combustible		---	Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	83
Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale (*)	PM	mg/Nm³	8
	OGC		1
	CO		8
	NOx		132
Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale (*)	PM	mg/Nm³	20
	OGC		15
	CO		498
	NOx		127
Puissance thermique nominale	P _{nom}	kW	12,1
Puissance thermique minimale (indicative)	P _{min}	kW	3,5
Rendement utile à la puissance thermique nominale	$\eta_{th,nom}$	%	94,0
Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif)	$\eta_{th,min}$	%	92,0
Consommation d'électricité auxiliaire - À la puissance thermique nominale	eI _{max}	kW	0,096
Consommation d'électricité auxiliaire - À la puissance thermique minimale	eI _{min}	kW	0,050
Consommation d'électricité auxiliaire - En mode veille	eI _{SB}	kW	0,002
Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce		---	contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire
Autres options de contrôle		---	---

(*) P = particules, COG = composés organiques gazeux, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote

INSTALLATION

GÉNÉRALITÉS

Les branchements évacuation des fumées et hydraulique doivent être effectués par un personnel qualifié qui doit délivrer une attestation de conformité d'installation selon les normes nationales.

L'installateur doit remettre au propriétaire ou à la personne qui le représente, conformément à la loi en vigueur, la déclaration de conformité de l'installation, accompagnée de :

- 1) livret d'utilisation et de maintenance de l'appareil et des composants de l'installation (comme par exemple canaux de fumée, cheminée, etc.) ;
- 2) de la copie photostatique ou photographique de la plaquette de la cheminée ;
- 3) du livret d'installation (le cas échéant).

L'installateur doit se faire donner un reçu de la documentation remise, et la conserver avec une copie de la documentation technique concernant l'installation effectuée.

S'il s'agit d'une installation dans une copropriété immobilière, il est nécessaire de demander au préalable l'avis de l'administrateur.

Le cas échéant, effectuer une vérification des émissions des gaz d'échappement après l'installation. L'éventuelle préparation du point de prélèvement devra être réalisée de manière étanche.

COMPATIBILITÉ

L'installation est interdite à l'intérieur des locaux où il existe un risque d'incendie. De plus, l'installation est interdite à l'intérieur de locaux à usage d'habitation, dans les cas suivants :

1. en cas de présence d'appareils à combustible liquide avec un fonctionnement continu ou discontinu qui prélèvent l'air comburant dans le local où ils sont installés.
2. en cas de présence d'appareils à gaz de type B destiné au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire et dans les locaux qui leurs sont adjacents et communicants.
3. lorsque, la dépression mesurée sur place entre l'environnement extérieur et intérieur est supérieure à 4 Pa.

N.B. : Les appareils étanches peuvent être installés même dans les cas indiqués aux points 1, 2, 3 du présent paragraphe.

INSTALLATIONS DANS LES SALLES DE BAIN, CHAMBRES À COUCHER ET STUDIOS

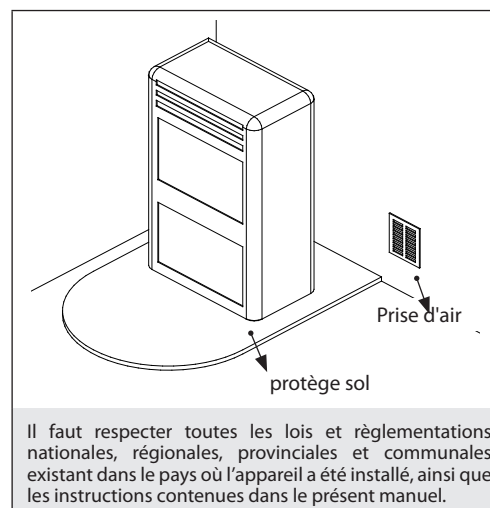
Dans les salles de bain, les chambres à coucher et les studios, seule l'installation étanche est permise, ou bien l'installation d'appareil à foyer fermé, avec prélèvement canalisé de l'air comburant par l'extérieur.

POSITIONNEMENT ET DISTANCES DE SÉCURITÉ

Les points d'appui et/ou de soutien doivent avoir une capacité porteuse en mesure de supporter le poids total de l'appareil, des accessoires et des revêtements de celui-ci. Si le sol est constitué d'un matériau combustible, il est recommandé d'utiliser une protection en matériau incombustible qui protège également la partie avant d'une chute éventuelle de résidus brûlés durant les opérations ordinaires de nettoyage. Pour un bon fonctionnement, le générateur doit être mis à niveau. Nous suggérons de réaliser les parois latérales, postérieures et le plan d'appui en matériau non combustible.

DISTANCES MINIMALES (POÊLES À PELLET)

L'installation à proximité de matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur n'est admise qu'à **condition de respecter les distances de sécurité indiquées sur l'étiquette fournie au début du manuel (page 2)**. Pour les matériaux non inflammables il faut maintenir une distance sur les côtés et au dos d'au moins 100 mm (à l'exception des inserts). L'installation à fleur du mur n'est admise que pour les appareils équipés d'écarteurs postérieurs et pour la partie arrière.



CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN

Pour l'entretien extraordinaire de l'appareil il pourrait être nécessaire d'éloigner ce dernier des murs adjacents. Cette opération doit être effectuée par un technicien apte à débrancher les conduits d'évacuation des produits de la combustion et à les rebrancher. Pour les générateurs branchés à l'installation hydraulique, il faut prévoir une connexion entre l'installation et l'appareil de manière à pouvoir déplacer le générateur d'au moins 1 mètre des murs adjacents, pendant l'entretien extraordinaire, effectué par un technicien agréé.

INSTALLATION INSERTS

Dans le cas d'installation d'inserts, l'accès aux parties internes de l'appareil doit être interdit, et durant l'extraction il ne doit pas être possible d'accéder aux parties sous tension.

D'éventuels câblages comme par exemple un câble d'alimentation ou des sondes ambiantes doivent être placés de façon à ne pas être endommagés durant le mouvement de l'insert et à ne pas entrer en contact avec des parties chaudes. Pour l'installation à l'intérieur d'un vide technique réalisé en matériau combustible, nous recommandons d'adopter toutes les mesures de sécurité imposées par les normes d'installation.

VENTILATION ET AÉRATION DES LOCAUX D'INSTALLATION

La ventilation en cas de générateur non hermétique et/ou d'installation non hermétique doit être réalisée en respectant l'espace minimal indiqué ci-dessous (en tenant compte de la plus grande valeur parmi celles proposées) :

les catégories d'appareils	la norme de référence	le pourcentage de la section nette d'ouverture par rapport à la section de sortie des fumées de l'appareil	la valeur minimale nette d'ouverture du conduit de ventilation
Poêles à pellet	UNI EN 14785	-	80 cm ²
Chaudières	UNI EN 303-5	50%	100 cm ²

Dans toute condition, y compris en présence de hottes aspirantes et/ou d'installations de ventilation forcée contrôlée, la différence de pression entre les locaux d'installation du générateur et l'extérieur doit être une valeur toujours égale ou inférieure à 4 Pa.

En présence d'appareils à gaz de type B à fonctionnement intermittent, non destinés au chauffage, il faut effectuer une ouverture d'aération et/ou de ventilation.

Les prises d'air doivent répondre aux exigences suivantes :

- être protégées par des grilles, grillages métalliques, etc., sans en réduire la section utile nette ;
- être réalisées de façon à rendre possibles les opérations de maintenance ;
- être placées de façon à ne pas pouvoir être bouchées ;

L'afflux de l'air propre et non contaminé peut être obtenu aussi d'une pièce adjacente à celle de l'installation (aération et ventilation indirecte), à condition que le flux puisse se faire librement à travers des ouvertures permanentes en communication avec l'extérieur.

La pièce adjacente ne peut pas être utilisée comme garage, stock de matériau combustible ou autres activités comportant un danger d'incendie, salle de bains, chambre à coucher ou pièce commune de l'immeuble.

ÉVACUATION DES FUMÉES

Le générateur de chaleur travaille en dépression et il est muni d'un ventilateur à la sortie pour l'extraction des fumées. Le système d'évacuation doit être unique pour le générateur, des évacuations dans le conduit de la cheminée partagée avec d'autres dispositifs ne sont pas admises.

Les composants du système d'évacuation des fumées doivent être choisis par rapport à la typologie de l'appareil à installer conformément à :

- UNI/TS 11278 dans le cas de cheminées métalliques, avec une attention particulière à ce qui est indiqué dans la désignation ;
- UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, -UNI EN 1806 : en cas de cheminées non métalliques.
- La longueur de la partie horizontale doit être minime et de toute façon ne pas dépasser 3 mètres, avec une inclinaison minimale de 3% vers le haut
- Le nombre de changements de direction, y compris dû à l'utilisation d'un élément en "T", doit se limiter à 4 .
- Il faut prévoir un raccord en "T" avec un bouchon de récolte des condensats à la base de la partie verticale.
- Si l'évacuation ne s'insère pas dans un conduit de cheminée, une partie verticale avec un terminal anti-vent est demandée (UNI 10683)
- Le conduit vertical peut être à l'intérieur ou à l'extérieur de l'édifice. Si le canal à fumée s'insère dans un conduit de cheminée existant déjà, celui-ci doit être certifié pour combustibles solides
- Si le canal à fumée est à l'extérieur de l'édifice, il doit toujours être isolé.
- Les canaux à fumée doivent être prévus avec au moins une prise étanche pour d'éventuels échantillonnages de fumées.
- Toutes les parties du conduit des fumées doivent pouvoir être inspectées.
- Des ouvertures d'inspection doivent être prévues pour le nettoyage.
- Si la température des fumées du générateur est inférieure à 160°C+ température ambiante à cause du haut rendement (consulter données techniques), le générateur devra absolument être résistant à l'humidité.
- Un système d'évacuation des fumées ne respectant pas les points précédents ou, en général, n'étant pas conforme aux normes, peut provoquer l'apparition de phénomènes de condensation à l'intérieur.

POT DE CHEMINÉE

Les pots de cheminée doivent répondre aux exigences suivantes :

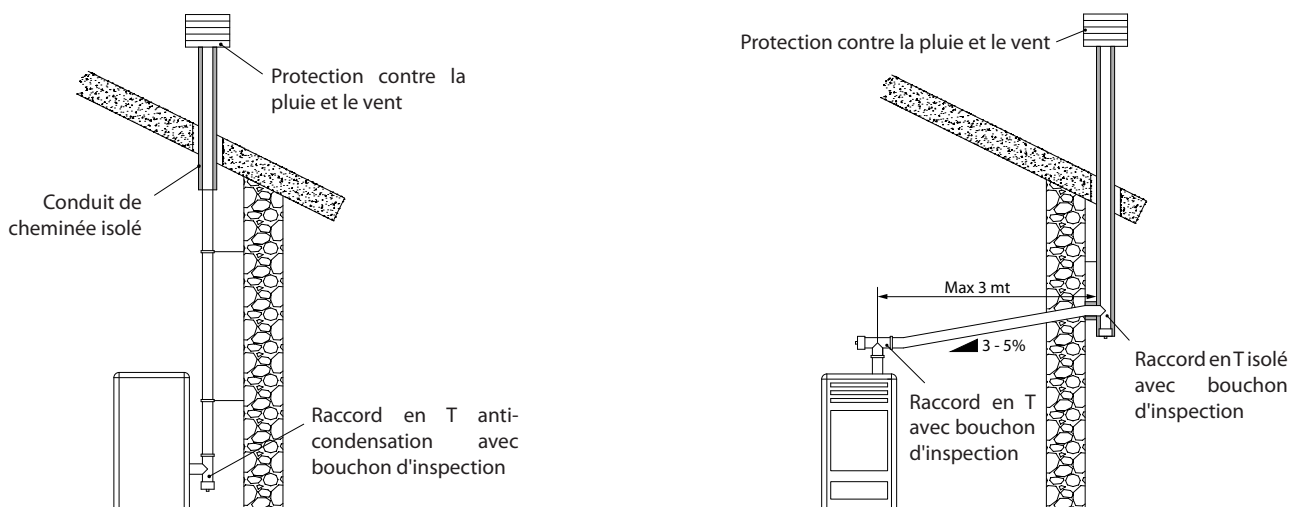
- avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle de la cheminée/système tubé sur lequel il est inséré ;
- être conformés de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée/système tubé de la pluie et de la neige ;
- être construits de façon à garantir l'évacuation des produits de la combustion, même en cas de vents provenant de n'importe quelle direction et avec n'importe quelle inclinaison ;

UNIQUEMENT POUR L'ALLEMAGNE

Le produit peut être raccordé à un conduit de fumée à usage partagé (c'est-à-dire à raccordement multiple) à condition que les exigences des normes régionales et nationales, parmi lesquelles la DIN EN 13384-2, DIN V 18160-1, DIN 18896 et la MFeuV-2007 (Muster-Feuerungsverordnung), soient obligatoirement respectées, et que le ramoneur du district ait contrôlé et approuvé les conditions d'installation. Les indications suivantes doivent être respectées par l'utilisateur final :

- Le dispositif peut uniquement être actionné avec les portes fermées.
- Les portes et tous les dispositifs de réglage du dispositif doivent rester fermés quand le dispositif n'est pas en marche (sauf en cas d'opérations de nettoyage et de maintenance).

EXEMPLES DE RACCORDEMENT CORRECT À LA CHEMINÉE



BRANCHEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le générateur est muni d'un câble d'alimentation électrique qui doit être branché à une prise de 230V 50Hz, avec, si possible, un interrupteur magnétothermique. La prise de courant doit être facilement accessible.

L'installation électrique doit être conforme aux normes ; vérifier en particulier l'efficacité du circuit de mise à la terre. Une mise à la terre non adéquate de l'installation peut provoquer un dysfonctionnement dont le fabricant ne se retient pas responsable.

Des variations d'alimentation supérieures à 10% peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement du produit.

INSTALLATION HERMÉTIQUE

Le générateur est un produit totalement étanche par rapport au milieu d'installation ; cela signifie qu'il est idéal pour les maisons passives car il ne prélève pas l'air présent dans les habitations.

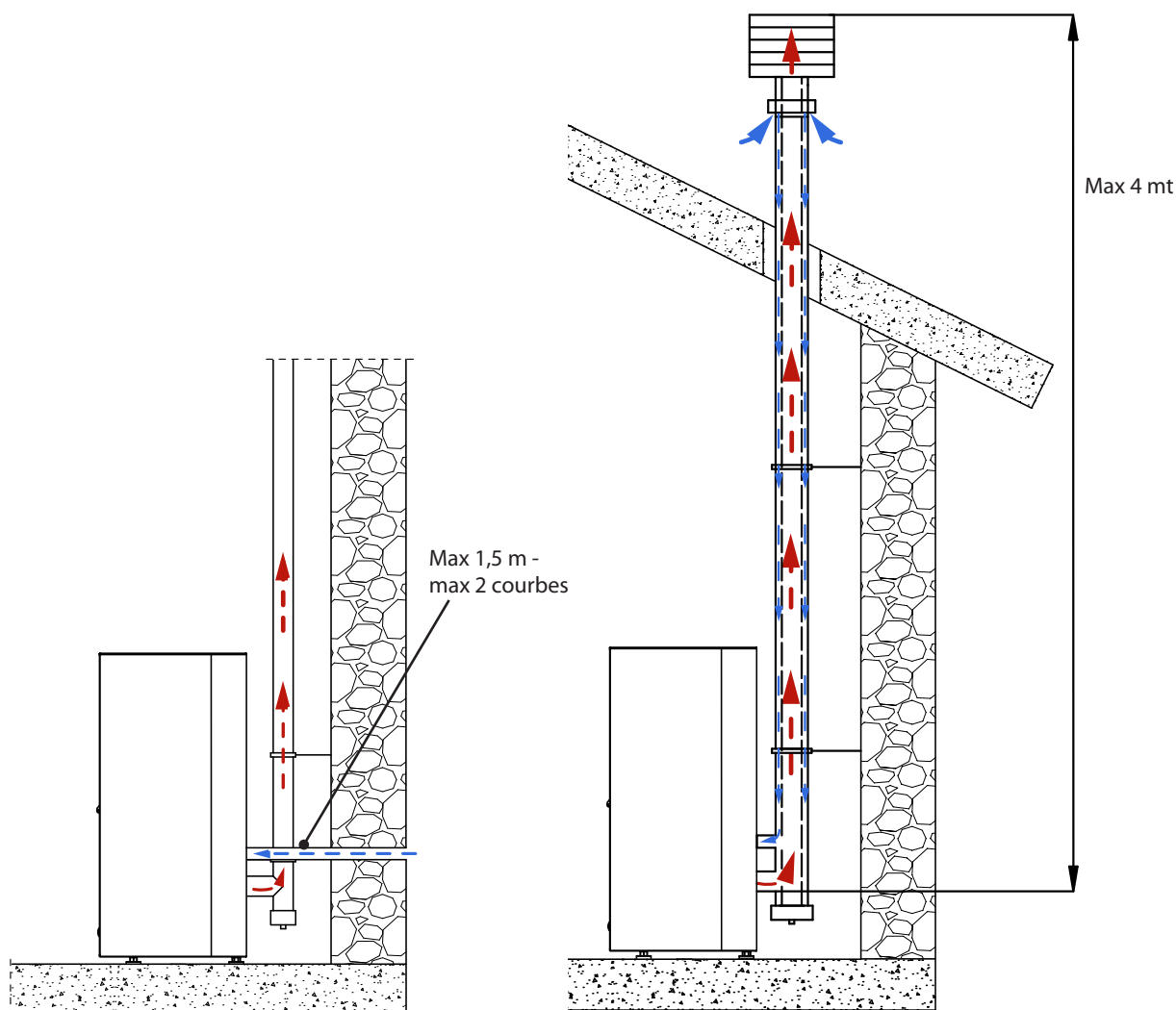
AIR COMBURANT

Pour respecter l'herméticité du poêle, le tuyau de raccordement de l'air comburant (combustion) doit être raccordé directement à l'extérieur à l'aide de tuyaux et de raccords étanches.

SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

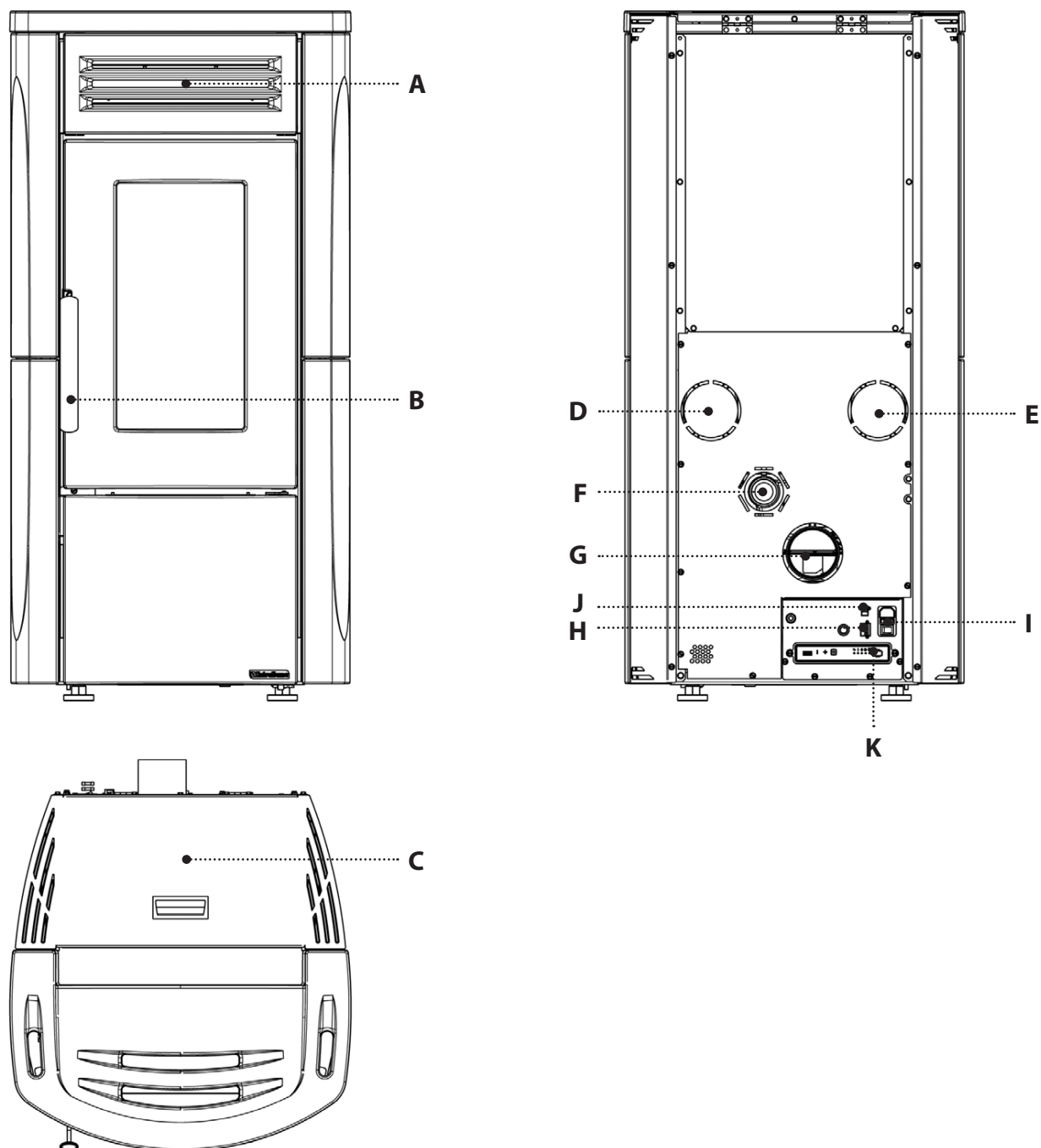
- Si la température des fumées du générateur est inférieure à 160°C+ température ambiante à cause du haut rendement (consulter données techniques), le système d'évacuation des fumées devra absolument être résistant à l'humidité.
- Si la possibilité de condensation des fumées subsiste, prévoir un « T » d'inspection à l'extérieur du poêle.

EXEMPLE D'INSTALLATION



Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où l'appareil a été installé, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.

DÉTAILS TERRY PLUS



A	Sortie air ambiant	E	Canalisation Z1	I	On/Off Fusible Alimentation 230V
B	Accès chambre de combustion et tiroir à cendres	F	Entrée air comburant	J	Entrée TA
C	Réservoir pellet fermeture à pression	G	Sortie fumées	K	Carte radio/urgence
D	Canalisation Z2	H	Entrées thermostats canalisations	-	-

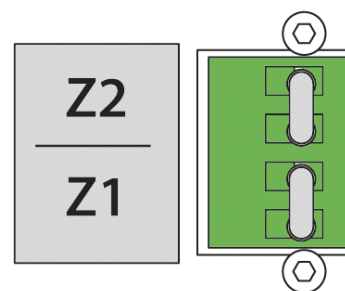
CARACTÉRISTIQUES DE LA CANALISATION

Le poêle est doté de 2 sorties indépendantes pour la canalisation.

Les canalisations 1 - 2 sont par défaut activées.

Caractéristiques :

- diamètre sortie canalisation : 2x80 mm
- longueur maximale de canalisation conseillée 8 m
- canalisation gérable par thermostat
- La vitesse est réglable en 3 modes : OFF, AUTO, COMFORT
- canalisations activables/ désactivables indépendantes (ON-OFF)



FONCTIONNEMENT DE LA CANALISATION PAR DÉFAUT

Par défaut, les canalisations 1 et 2 sont toujours en demande (shunts sur 1 et 2 présents) et suivent l'évolution du poêle.

- Aucune configuration nécessaire.

FONCTIONNEMENT DE LA CANALISATION AVEC THERMOSTAT OU SONDE (EN OPTION)

Le poêle est équipé de deux moteurs indépendants pour la canalisation. La connexion d'un thermostat externe ou d'une sonde de température (NTC 10K) aux entrées 1 et 2 placées dans la partie arrière du poêle, permettra de contrôler le moteur pour la canalisation, indépendamment du fonctionnement du poêle.

Il suffit de connecter le thermostat/sonde ambiante et de régler la température souhaitée.

Pour plus de détails sur la configuration de la canalisation, voir chapitre : « **MENU - CANALISATION** »

AVEC THERMOSTAT AMBIANT (EN OPTION)

Retirer le shunt sur 1 et brancher le thermostat ambiant présent dans le local dans lequel la température doit être régulée par thermostat, à travers la canalisation 1.

3 modalités de gestion :

FONCTIONNEMENT DE LA CANALISATION AVEC THERMOSTAT AMBIANT (EN OPTION)	
SET réglé sur OFF (le réglage de la température n'est pas visible)	Le moteur canalisé restera éteint sauf si la température des fumées ne dépasse pas les températures normales de fonctionnement
SET réglé sur AUTO (le réglage de la température n'est pas visible)	Quand le seuil spécifique d'activation est atteint et dépassé, à la température à atteindre (CONTACT FERME), le moteur de la canalisation suivra l'évolution du poêle. Quand la température définie sur le thermostat (CONTACT OUVERT) est atteinte, le moteur de la canalisation se mettra sur OFF, puis se rallumera quand il y aura une nouvelle demande.
SET réglé sur COMFORT (le réglage de la température n'est pas visible)	Quand le seuil spécifique d'activation est atteint et dépassé, à la température à atteindre (CONTACT FERME), le moteur de la canalisation suivra l'évolution du poêle mais à une vitesse plus faible qu'en SET AUTO, pour un plus grand confort acoustique et ambiant. Quand la température définie sur le thermostat (CONTACT OUVERT) est atteinte, le moteur de la canalisation s'éteindra, puis se rallumera quand il y aura une nouvelle demande.
REGLAGES ANALOGUES DU FONCTIONNEMENT POUR LE MOTEUR CANALISE 2	

AVEC SONDE (NTC 10K)

Retirer le shunt sur 1 et brancher la sonde NTC présente dans le local dans lequel la température doit être régulée par thermostat, à travers la canalisation 1.

3 modalités de gestion :

FONCTIONNEMENT DE LA CANALISATION AVEC SONDE NTC 10KΩ (EN OPTION)

SET réglé sur OFF Régler la température souhaitée (de 7 à 37 °C)	Le moteur canalisé restera éteint sauf si la température des fumées ne dépasse pas les températures normales de fonctionnement
SET réglé sur AUTO Régler la température souhaitée (de 7 à 37 °C)	Quand le seuil spécifique d'activation est atteint et dépassé, à la température à atteindre, le moteur de la canalisation suivra l'évolution du poêle. Quand la température définie dans la TEMPERATURE est atteinte, le moteur de la canalisation se mettra sur OFF, puis se rallumera quand il y aura une nouvelle demande.
SET réglé sur COMFORT Régler la température souhaitée (de 7 à 37 °C)	Quand le seuil spécifique d'activation est atteint et dépassé, à la température à atteindre, le moteur de la canalisation suivra l'évolution du poêle mais à une vitesse plus faible qu'en SET AUTO, pour un plus grand confort acoustique et ambiant. Quand la température définie dans la TEMPERATURE est atteinte, le moteur de la canalisation se mettra sur OFF, puis se rallumera quand il y aura une nouvelle demande.

REGLAGES ANALOGUES DU FONCTIONNEMENT POUR LE MOTEUR CANALISE 2

THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE TA(EN OPTION)

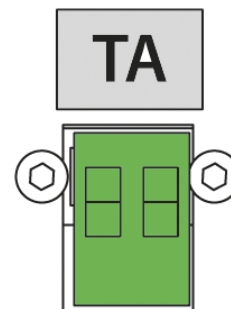
L'appareil a la possibilité de contrôler la température ambiante au moyen d'un thermostat supplémentaire (en option).
Après l'allumage (en appuyant sur la touche 1 ou à travers la modalité chrono) le poêle fonctionnera pour atteindre le set configuré dans le thermostat et affichera **TRAVAIL** (contact fermé). La sonde ambiante intégrée dans la télécommande est automatiquement ignorée,

POUR SON INSTALLATION ET ACTIVATION :

- Un thermostat mécanique ou digital est nécessaire.
- Retirer la fiche de la prise de courant.
- En faisant référence à la figure ci-contre, brancher les deux câbles du thermostat (contact propre - no 230 V !) sur les bornes correspondantes placées au dos de la machine.
- Réalimenter le poêle.
- Appuyer sur la touche (✓), et régler le set température sur LOW-TA.

Le poêle est maintenant configuré correctement.

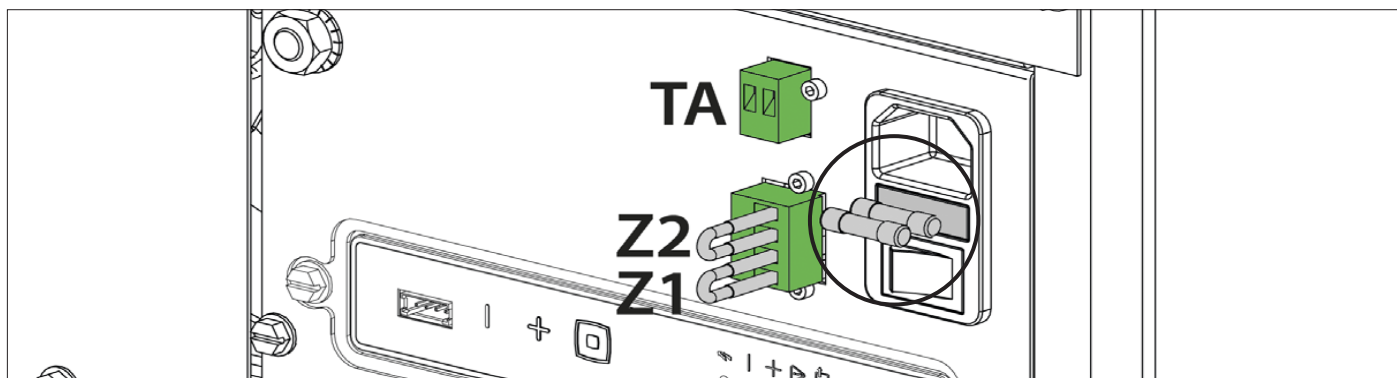
Il fonctionnera en contrôlant le thermostat supplémentaire externe en fonction de la fonction TA.



L'INSTALLATION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET/OU L'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FABRICANT

FUSIBLE

En cas d'absence d'alimentation du poêle, vérifier l'état du fusible situé dans le tiroir entre l'interrupteur du poêle et le branchement du cordon d'alimentation.



PELLET ET CHARGEMENT

Les pellets sont fabriqués en soumettant à une pression très élevée la sciure, c'est-à-dire les déchets de bois pur (sans vernis), produits par les scieries, les menuiseries et autres activités liées à l'usinage et à la transformation du bois.

Ce type de combustible est absolument écologique puisqu'il n'utilise aucune colle pour le compacter. En effet, la compacité des pellets dans le temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois : la lignine.

En plus d'être un combustible écologique, puisqu'il exploite au maximum les résidus du bois, le pellet présente aussi des avantages techniques. Alors que le bois possède un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg (avec 15% d'humidité, donc après 18 mois environ de séchage), celui du pellet est de 5 kW/kg.

La densité du pellet est de 650 kg/m³ et le contenu en eau représente 8% de son poids. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorifique suffisant.

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes:

EN PLUS class A1, ISO 17225-2 class A1

et

EN 303-5 avec les caractéristiques suivantes : teneur en eau $\leq 12\%$, teneur en cendres $\leq 0,5\%$ et pouvoir calorifique inférieur >17 MJ/kg (dans le cas de chaudières).

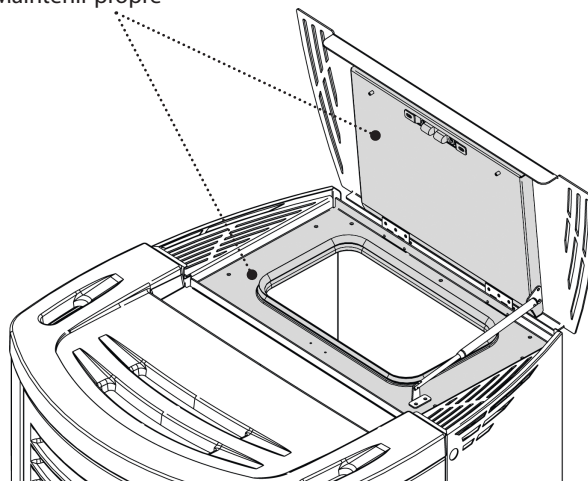
Le fabricant conseille pour ses produits de toujours utiliser le pellet de 6 mm de diamètre.

STOCKAGE PELLET

Pour garantir une combustion sans problèmes il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sec.

Ouvrir le couvercle du réservoir et charger le pellet au moyen d'une écope.

Maintenir propre



L'UTILISATION DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL ENDOMMAGE LES FONCTIONS DE VOTRE POÊLE ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE ET DÉGAGER LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

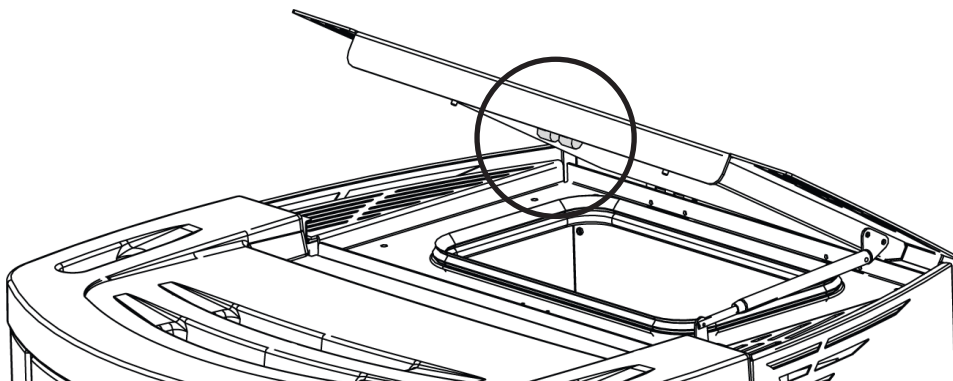
RÉSERVOIR PELLET - FERMETURE À PRESSION.

Pendant le fonctionnement et aussi quand vous n'utilisez pas, toutes les portes (réservoir pellet, porte, bac à cendre), doivent rester toujours fermées. Vous pouvez les ouvrir seulement pour le temps nécessaire au chargement ou combustible et à la maintenance.

"FERMER RÉSERVOIR-PORTE"

Cette signalisation indique que l'on dispose de 60 secondes pour fermer la porte et le couvercle du réservoir.

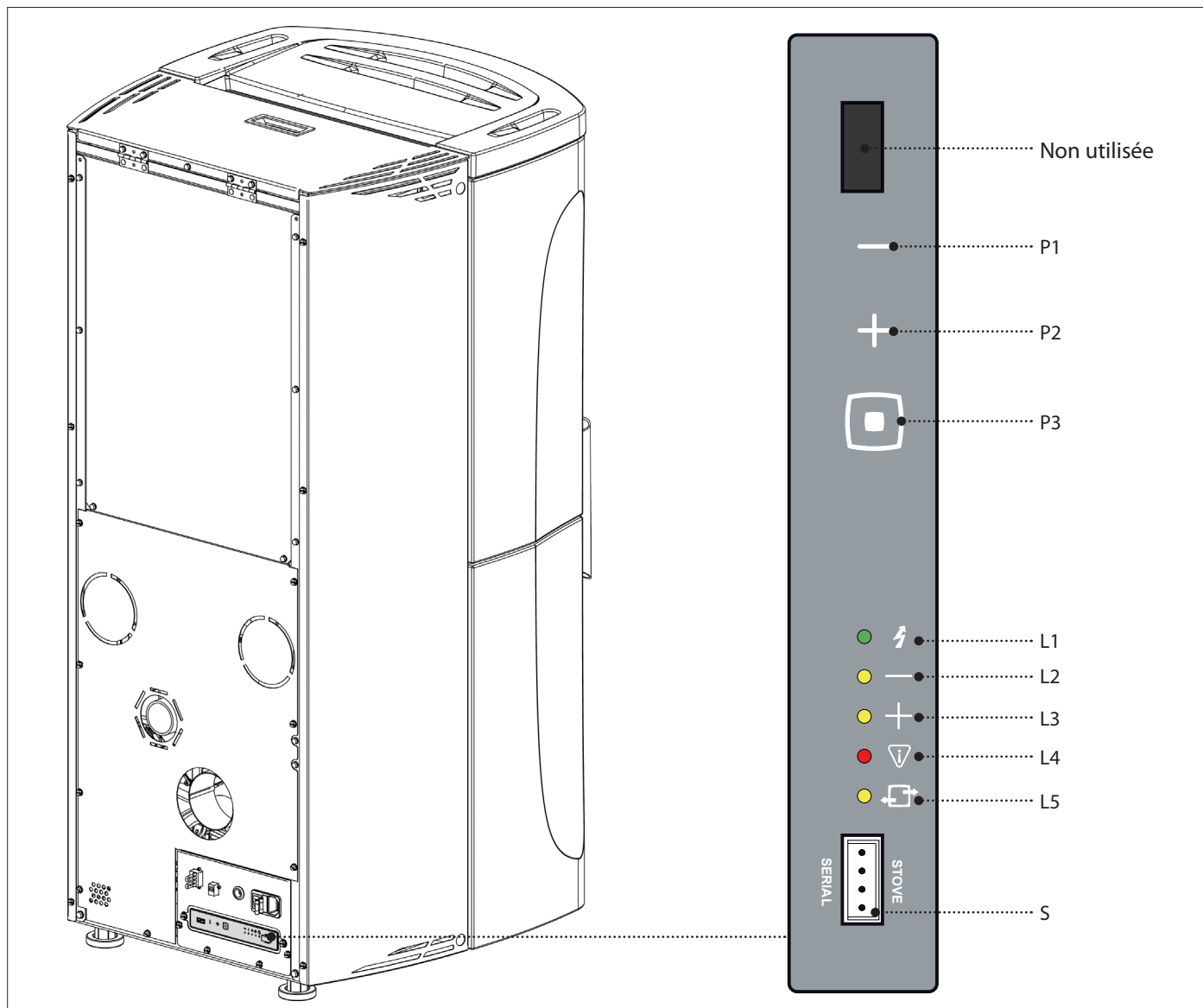
Après 60 secondes, le poêle, au moment de l'allumage, se met en alarme "ALL DEPR" tandis que, durant le fonctionnement normal, il se met en "ATTENTE REFROIDISSEMENT" pour ensuite redémarrer automatiquement quand les conditions adéquates sont réunies (poêle froid, etc.).



NOUS RECOMMANDONS DE NE PAS POSER DIRECTEMENT LE SAC SUR LE POÊLE POUR REMPLIR LE RÉSERVOIR ! REMPLIR TOUJOURS LE RÉSERVOIR AVEC UNE PELLE. IL NE FAUT PAS FROTTER NI POSER DES POIDS SUR LE JOINT DU RÉSERVOIR. IL FAUT TOUJOURS MAINTENIR LA SURFACE D'APPUI DU JOINT DU COUVERCLE DU RÉSERVOIR BIEN PROPRE. VÉRIFIER RÉGULIÈREMENT L'ÉTAT DU JOINT. EN CAS DE DÉTÉRIORATION, CONTACTER LE TECHNICIEN AGRÉÉ LE PLUS PROCHE.

CARTE RADIO/URGENCE

Le poêle est équipé d'une carte radio d'urgence placée latéralement, qui permet la gestion de base du poêle en cas de panne ou de dysfonctionnement de la télécommande.



Les fonctions pouvant être gérées par la carte urgence sont :

L1	Présence d'alimentation	P1	Diminution de la puissance
L2	Voyant éteint : poêle éteint. Voyant allumé fixe : poêle en P1-2-3 et en exécution Voyant clignotant : poêle en P1-2-3 et en extinction/alarme/stby	P2	Augmentation de la puissance
L3	Voyant éteint : poêle éteint. Voyant allumé fixe : poêle en P1-2-3 et en travail Voyant clignotant : poêle en P3-4-5 et en extinction/alarme/stby	P3	On/Off poêle.
L4	Voyant éteint : fonctionnement normal. Voyant allumé : alarme en cours.		
L5	Voyant éteint : communication radio absente. Voyant allumé : communication radio présente		
S	-		

RADIOCOMMANDE

CONFIGURATION

LA PROCÉDURE DE CODIFICATION RADIOCOMMANDE :

1. Couper l'alimentation du poêle.
2. Appuyer sur les touches  et **OK** simultanément jusqu'à l'apparition de la page de choix de la **RADIO ID**.
3. A l'aide des boutons  et  sélectionner la nouvelle **RADIO ID**.
4. Alimenter le poêle. Confirmer dans les 10 secondes (tous les voyants clignoteront sur la carte radio/urgence) l'unité choisie en appuyant sur la touche OK de la radiocommande.
5. Pour confirmer la configuration, tous les voyants de la carte radio/urgence resteront allumés pendant 2 secondes.
6. Si la configuration ne s'est pas déroulée avec succès, l'écran affichera «  ». Dans ce cas-là, répéter la procédure.



LA RADIOCOMMANDE EST DÉJÀ CONFIGURÉE AVEC « RADIO ID » 0. SI UN AUTRE POÊLE EST PRÉSENT, POUR ÉVITER TOUTE INTERFÉRENCE, IL FAUT EFFECTUER UNE NOUVELLE CONFIGURATION ET MODIFIER UN DES DEUX POÊLES.



CERTAINS ÉQUIPEMENTS À RADIOFRÉQUENCE (EX. PORTABLES, ETC.) POURRAIENT INTERFÉRER AVEC LA COMMUNICATION ENTRE LA RADIOCOMMANDE ET LE POÊLE.

ÉTALONNAGE DE LA SONDE AMBIANTE DE LA RADIOCOMMANDE

Ce mode permet de régler la température ambiante mesurée par la Radiocommande (uniquement avec ventilation activée). Pour un étalonnage correct, il est conseillé de placer la radiocommande dans une pièce à température constante et d'attendre au moins deux heures.

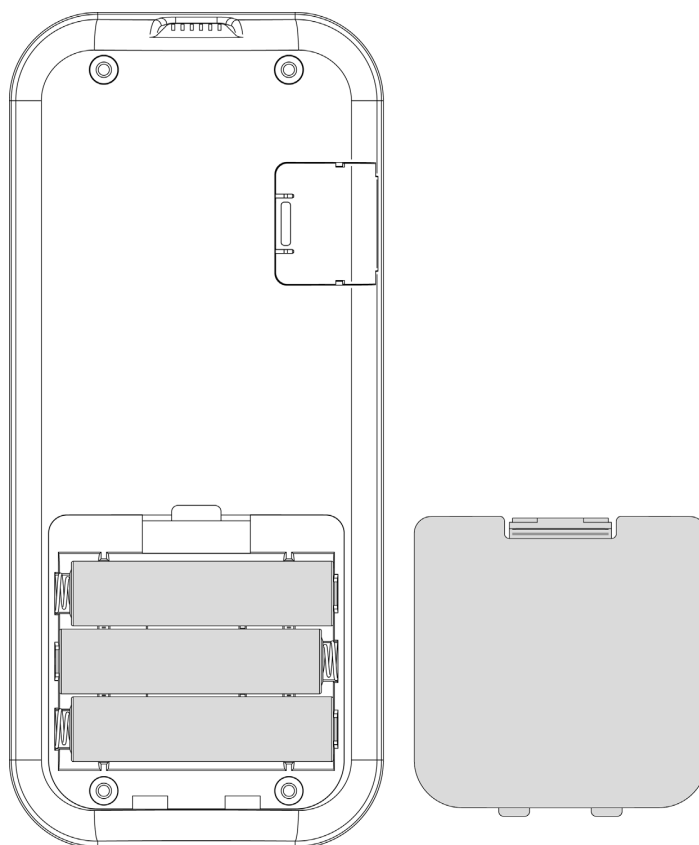
La procédure d'étalonnage est la suivante :

- ♦ Accéder au menu, et aller sur « **MENU TECHNIQUE** ».
- ♦ Sélectionner la clé d'accès « F4 », - "ADJ SONDE TELEC"
- ♦ A l'aide des touches  ou  régler l'étalonnage ambiant souhaité.
- ♦ Enregistrer et quitter à l'aide de la touche .

TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES

Pour insérer/remplacer les piles il suffit d'enlever le couvercle de protection des piles au dos de la Radiocommande (figure 1). Insérer les piles en respectant les symboles imprimés sur la Radiocommande et sur la pile.

3 Piles AAA sont nécessaires au fonctionnement.



(figure 1)



Respectez l'environnement !

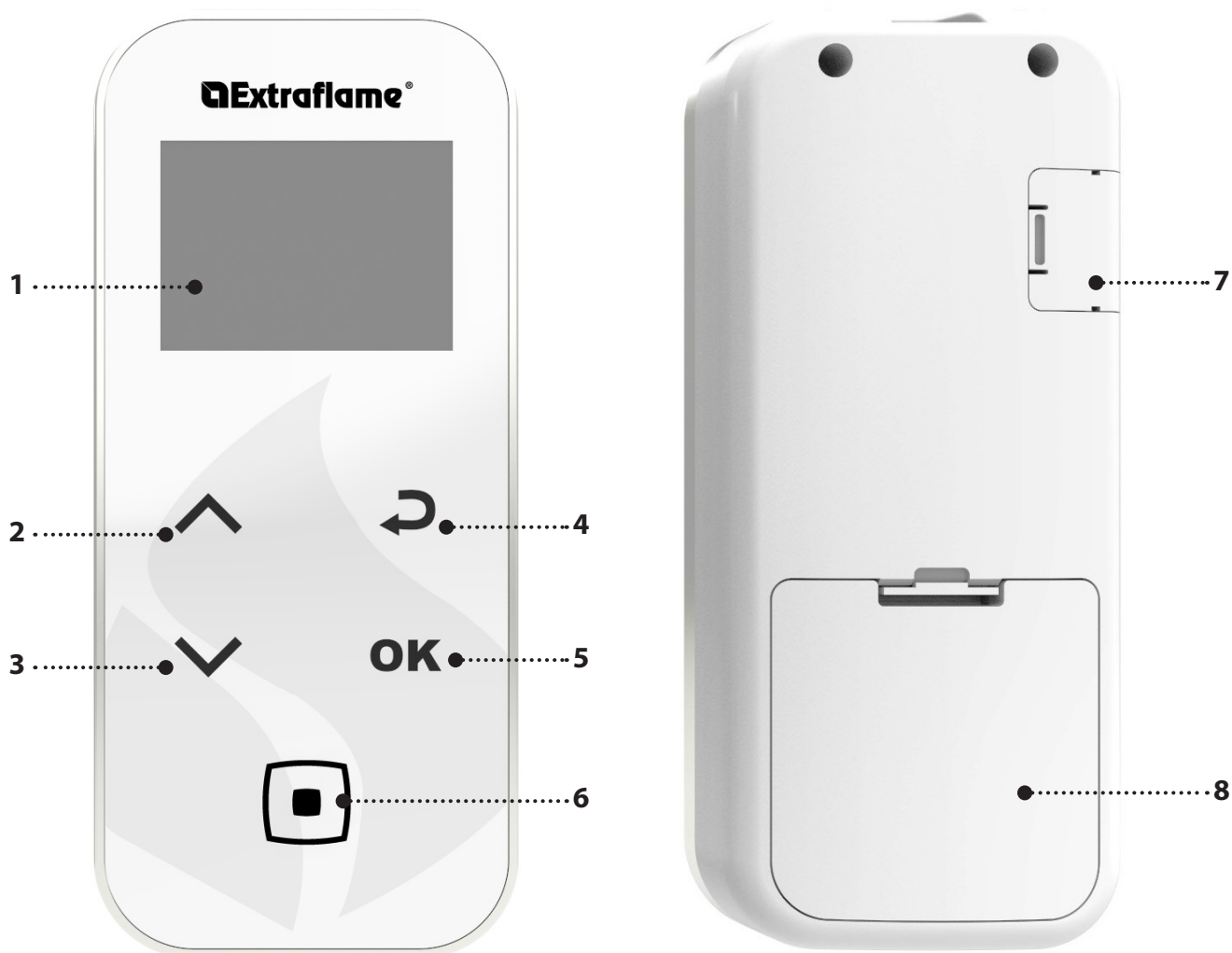
Les piles usagées contiennent des métaux nocifs pour l'environnement et doivent donc être éliminées séparément dans des contenants dédiés.

CARACTÉRISTIQUES DE LA RADIOCOMMANDE

La radiocommande est dotée d'un écran LCD rétroéclairé. Le rétroéclairage dure 5 secondes. L'écran s'éteint au bout d'un certain temps pour réduire la consommation des piles (modalité sleep). Il se rallume après avoir appuyé sur la touche ON/OFF (6).

ATTENTION !

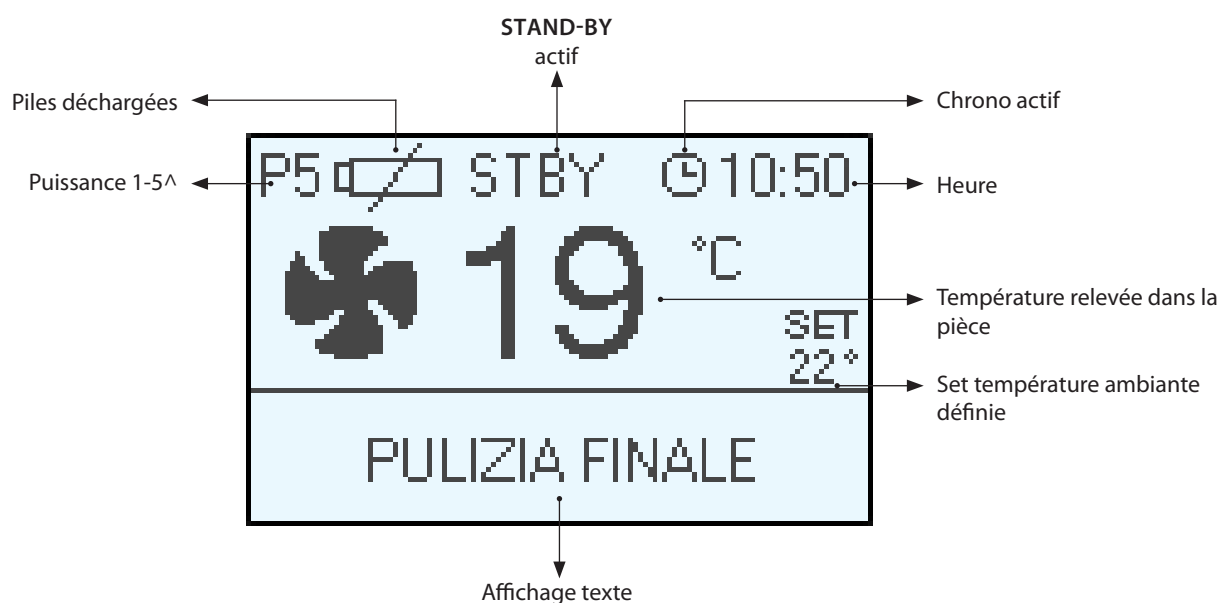
Ne pas mettre la radiocommande en contact direct ou indirect avec l'eau. La radiocommande pourrait ne pas fonctionner correctement en présence d'humidité ou si elle est exposée à l'eau.



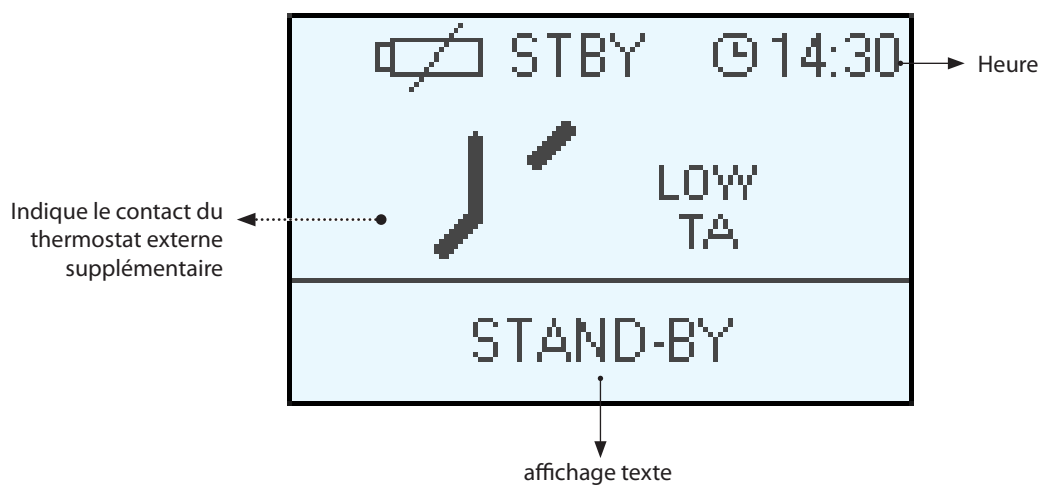
1.	ECRAN
2.	PUISSANCE/ parcourir les menus/ augmenter - sélectionner un réglage
3.	SET THERMOSTAT ambiant/ parcourir les menus/ diminuer - désélectionner un réglage
4.	Touche précédent
5.	Touche d'accès au MENU et DE CONFIRMATION
6.	On/off poêle ou annuler modalité sleep.
7.	Entrée câble série
8.	Logement piles

ECRAN

PAGE EN COURS DE FONCTIONNEMENT



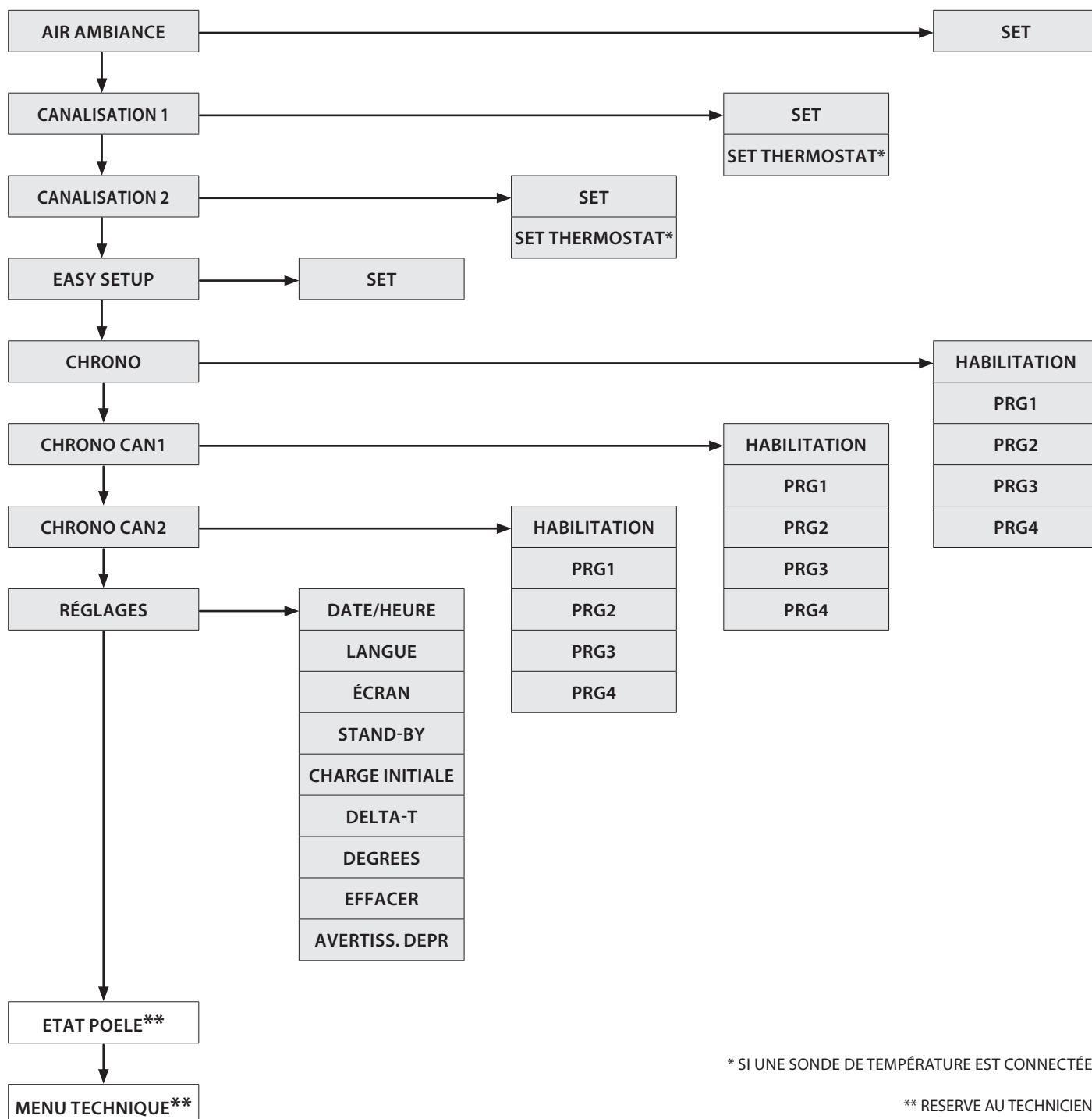
PAGE AVEC THERMOSTAT EXTERNE CONNECTE A LA BORNE « TA »



MENU GÉNÉRAL

TOUCHE	FONCTION
	Défilement des paramètres Modification des données de configuration
	Touche allumage - arrêt

TOUCHE	FONCTION
	Touche précédent - quitter
OK	Touche d'accès au menu



* SI UNE SONDE DE TEMPÉRATURE EST CONNECTÉE

** RESERVE AU TECHNICIEN

MISES EN GARDE GÉNÉRALES

Conseils à suivre durant les premières mises en marche du produit :
Au cours des premières heures de fonctionnement, des fumées et des odeurs peuvent être émises ; elles sont dues au processus normal de « rodage thermique ».

Au cours de ce processus, d'une durée variable en fonction du produit, il est recommandé de :

- ♦ Bien aérer la pièce
- ♦ Si présentes, retirer les pièces en faïence ou en pierre naturelle de la partie supérieure du produit
- ♦ Activer le produit à la puissance et température maximales
- ♦ Éviter de rester longtemps dans la pièce
- ♦ Ne pas toucher les surfaces du produit

Notes :

Le processus se termine au bout de quelques cycles de chauffage/ rafraîchissement.

Pour la combustion, ne pas utiliser des éléments ou des substances différentes de celles indiquées dans le manuel.

Avant de procéder à l'allumage du produit, il faut effectuer les contrôles suivants :

- ♦ S'il est prévu de brancher le produit à un circuit hydraulique, ce dernier doit être complet et en état de marche, et respecter les indications figurant dans le manuel du produit et les normes en vigueur en la matière.
- ♦ Le réservoir à pellet doit être complètement rempli
- ♦ La chambre de combustion et le brasier doivent être propres
- ♦ Vérifier la fermeture hermétique de la porte du foyer, du tiroir à cendres et du réservoir à pellet (si présent en version hermétique) ; ces derniers doivent être fermés et sans aucun corps étranger au niveau des éléments et des joints d'étanchéité.
- ♦ Vérifier que le cordon d'alimentation est correctement branché
- ♦ L'interrupteur bipolaire (si présent) doit être mis sur « 1 ».

RÉGLAGES POUR LE PREMIER ALLUMAGE

Après avoir branché le cordon d'alimentation sur la partie arrière du générateur, mettre l'interrupteur, toujours placé à l'arrière, sur la position (I).

L'interrupteur placé à l'arrière du générateur sert à alimenter la carte du générateur.

Le générateur reste éteint et une première page avec le message OFF s'affiche sur le panneau.

DATE/HEURE

Ce menu permet de régler l'heure et la date.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > DATE/HEURE.

LANGUE

Ce menu permet de régler la langue préférée.

Les langues disponibles sont : Italiano, English, Deutsch, Français, Español, Português, Dansk, Eesti, Hrvatski, Slovenscina, Nederlands, Polski.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > LANGUE.

DEGREES

Ce menu permet de sélectionner l'unité de mesure souhaitée.

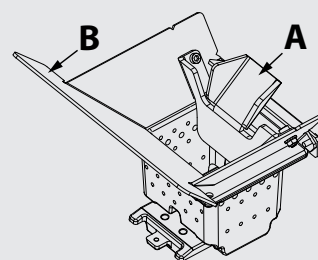
Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > DEGRÉS



IL EST INTERDIT D'UTILISER L'APPAREIL SANS : LE SÉPARATEUR (A) ET LA PLAQUE FOYERE (B).

LE RETRAIT COMPROMET LA SÉCURITÉ DU PRODUIT ET ENTRAÎNE LA DÉCHÉANCE IMMÉDIATE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE.

EN CAS D'USURE OU DE DÉTÉRIORATION, DEMANDER LE REMPLACEMENT DE LA PIÈCE AU SERVICE D'ASSISTANCE (REEMPLACEMENT QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE DU PRODUIT PUISQU'IL S'AGIT D'UNE PIÈCE SUJETTE À USURE).



FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE

ALLUMAGE

Après avoir vérifié les points précédemment énumérés, appuyer sur la touche  pendant trois secondes pour allumer le poêle. Pour la phase d'allumage, 15 minutes, au cours desquels la flamme est présente, sont à disposition. Quand la température de contrôle est atteinte, le poêle interrompt la phase d'allumage et passe en DEMARRAGE.

DEMARRAGE

Au cours de la phase de démarrage, le poêle se stabilise en augmentant progressivement la combustion, pour ensuite activer la ventilation et passer en TRAVAIL.

TRAVAIL

Au cours de la phase de travail, le poêle se met à la PUISSANCE définie par l'utilisateur, en chauffant la pièce jusqu'à l'atteinte du SET THERMOSTAT. Voir rubrique suivante.

RÉGLAGE SET THERMOSTAT

Le SET THERMOSTAT ambiant peut être réglé à l'aide des boutons 2 et 3, sur LOW-TA 7 - 37 °C - HOT. Si la valeur est comprise entre 7 - 37 °C le poêle contrôle la température ambiante à travers une sonde intégrée dans la radiocommande. Quand la température définie est atteinte, le poêle réduit automatiquement la puissance, garantissant ainsi un confort optimal et une réduction de la consommation de pellet : ce processus est appelé « modulation ».

LOW-TA - HOT

Si le SET THERMOSTAT est « LOW-TA » (set sous le seuil des 7°) le contrôle de température est confié au contact thermostat supplémentaire, ignorant donc la sonde de température intégrée dans la radiocommande.

Si le contact est ouvert (satisfait), le poêle se met alors au minimum.

Si le contact est fermé (demande), le poêle fonctionne alors tout le temps à la puissance définie.

Si le réglage est sur « HOT » (set supérieur aux 37°C) le poêle fonctionne tout le temps et seulement à la puissance définie ; le contact externe et la sonde de température sont par conséquent ignorés.

RÉGLAGE PUISSANCE

La puissance a 5 niveaux de fonctionnement, La pression de la touche  permet d'afficher la puissance définie, modifiable au moyen des touches  ou .

Puissance 1 = niveau minimal - Puissance 5 = niveau maximal.

La confirmation de la modification s'effectue en appuyant sur la touche **OK**.

SOUFFLAGE AUTO

Au cours de la phase de travail et à intervalles réguliers, le poêle effectue un nettoyage du brasier appelé « SOUFFLAGE AUTO ».

L'activation de cette fonction est indiquée à l'écran par le message correspondant. Durant le « SOUFFLAGE AUTO », le chargement du pellet est ralenti et le moteur des fumées est accéléré.

A la fin de la phase de nettoyage, le poêle se remet en marche aux conditions normales de fonctionnement.

ARRÊT

Appuyer sur la touche  pendant trois secondes.

Après cette opération, l'appareil entre automatiquement dans la phase d'arrêt, bloquant le chargement du pellet.

Le moteur d'aspiration des fumées et le moteur de la ventilation de l'air chaud restent allumés tant que la température du poêle ne descend pas en dessous du seuil de sécurité.

RALLUMAGE

Le rallumage du poêle est possible uniquement si la température des fumées est inférieure à un seul prédéfini et si un temps minimal de sécurité s'est écoulé.



NE JAMAIS UTILISER DE LIQUIDES INFLAMMABLES POUR L'ALLUMAGE !
EN PHASE DE REMPLISSAGE, NE PAS METTRE LE SAC DE PELLETS EN CONTACT AVEC LE POELE BOUILLANT !
EN CAS D'ALLUMAGES RATÉS CONSTANTS, CONTACT UN TECHNICIEN AGRÉÉ.



ALLUMAGE RATÉ

LE PREMIER ALLUMAGE POURRAIT ÉCHOUER ÉTANT DONNÉ QUE LA VIS SANS FIN EST VIDE ET QU'ELLE N'ARRIVE PAS TOUJOURS À CHARGER À TEMPS LE BRASIER AVEC LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE DE PELLETS POUR L'ALLUMAGE RÉGULIER DE LA FLAMME.
SI LE PROBLÈME NE SE PRODUIT QU'APRÈS QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT, VÉRIFIER QUE LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ORDINAIRES, FIGURANT DANS LE MANUEL DU POÊLE, AIENT ÉTÉ CORRECTEMENT RÉALISÉES

AIR AMBIANCE

Le menu permet de définir deux modes de fonctionnement du ventilateur frontal : AUTO - COMFORT.

Pour le réglage : *OK > AIR AMBIANCE > SET*

CANALISATION 1

Le menu permet de définir trois modes de fonctionnement de la canalisation 1 et de régler le set température si une sonde NTC est connectée en entrée : OFF - AUTO - COMFORT

Pour le réglage : *OK > CANALISATION 1 > SET*

Pour régler la température : *OK > CANALISATION 1 > TEMPERATURE*

CANALISATION 2

Le menu permet de définir trois modes de fonctionnement de la canalisation 1 et de régler le set température si une sonde NTC est connectée en entrée : OFF - AUTO - COMFORT

Pour le réglage : *OK > CANALISATION 2 > SET*

Pour régler la température : *OK > CANALISATION 2 > TEMPERATURE*

EASY SETUP

Le poids volumétrique du pellet est le rapport entre le poids et le volume du pellet. Ce rapport peut changer tout en conservant la qualité du pellet. La fonction **EASY SETUP** permet de varier le réglage du poids volumétrique en augmentant ou diminuant les valeurs prédéfinies. Dans le programme du poêle, les valeurs disponibles vont de « - 3 » à « + 3 » ; tous les poêles sont réglés au moment de la production avec la valeur optimale de 0.

En cas de présence d'un dépôt excessif sur le brasier, entrer dans le programme **EASY SETUP** et diminuer la valeur d'une unité à « - 1 » ; attendre ensuite le jour suivant et, en l'absence d'amélioration, diminuer une nouvelle fois jusqu'à un maximum de « - 3 ». Pour augmenter en revanche le réglage du poids volumétrique du pellet, passer de la valeur par défaut « 0 » à « + 1, + 2, + 3 » en fonction du besoin.

Pour le réglage : *OK > EASY SETUP*

DEPOT EXCESSIF DE PELLETS DANS LE BRASIER			FONCTIONNEMENT NORMAL	PEU DE DEPOT DE PELLETS DANS LE BRASIER		
-3	-2	-1	0	+1	+2	+3
TROISIEME PLAGE DE DIMINUTION SI LES DEUX PREMIERES S'AVERENT INSUFFISANTES	DEUXIEME PLAGE DE DIMINUTION SI LA PREMIERE S'AVERE INSUFFISANTE	PREMIERE PLAGE DE DIMINUTION (TESTER 1 JOUR)	VALEUR OPTIMALE PAR DEFAUT	PREMIERE PLAGE D'AUGMENTATION	DEUXIEME PLAGE D'AUGMENTATION SI LA PREMIERE S'AVERE INSUFFISANTE	TROISIEME PLAGE D'AUGMENTATION SI LES DEUX PREMIERES S'AVERENT INSUFFISANTES

N.B. : Si ces réglages ne résolvent pas les dépôts de pellet présents dans le brasier, contacter le centre d'assistance le plus proche.

CHRONO

Cette fonction permet de programmer l'allumage et l'arrêt du poêle automatiquement.

Le **CHRONO** est par défaut désactivé.

Le chrono permet de programmer 4 créneaux horaires au cours d'une journée à utiliser pour tous les jours de la semaine. **Dans chaque créneau horaire, il est possible de configurer l'heure d'allumage et d'arrêt, les jours d'utilisation du créneau horaire programmé, la température souhaitée et le set puissance. Le réglage du jour et de l'heure actuelle est fondamental pour le fonctionnement correct du chrono.**

Recommandations

Avant d'utiliser la fonction chrono, il est nécessaire de définir le jour et l'heure actuelle ; vérifier par conséquent d'avoir suivi les points énumérés dans le sous-chapitre « DATE-HEURE ». Pour que la fonction chrono fonctionne correctement, il faut, en plus de la programmer, l'activer. Les 4 créneaux horaires peuvent se superposer par l'intermédiaire des heures d'allumage et d'arrêt. Ceci permet d'obtenir une association d'horaires pendant lesquels il est possible de définir plusieurs températures et puissances sans influencer l'état de fonctionnement du poêle.

N.B. : en cas de présence de créneaux superposés, le produit reste allumé jusqu'à l'heure d'arrêt la plus tardive.

HABILITATION

Permet d'activer/désactiver le chrono et les différents créneaux horaires du poêle.

Pour le réglage : OK > CHRONO > HABILITATION.

PRG 1-4

Prg x permet de définir l'heure d'allumage et d'arrêt, les jours d'utilisation du créneau horaire programmé et la température (LOW-TA - 07 - 37 °C - HOT) et aussi la puissance souhaitée. Le réglage du jour et de l'heure actuels est fondamental pour le fonctionnement correct du chrono.

Pour le réglage : OK > CHRONO > PRGX

CHRONO	>	HABILITATION	>	HABILITER PRG 1	On/off	Active/désactive le PRG 1
		∨		HABILITER PRG 2	On/off	Active/désactive le PRG 2
		∨		HABILITER PRG 3	On/off	Active/désactive le PRG 3
		∨		HABILITER PRG 4	On/off	Active/désactive le PRG 4
		∨				
		PRG1	>	START PRG1	OFF-00:00-23:50	Heure allumage PRG1
		∨		STOP PRG1	OFF-00:00-23:50	Heure arrêt PRG1
		∨		LUNDI...DIMANCHE	On/off	Active/désactive les jours du PRG1
		∨		RÉGULATION PRG1	LOW-TA - 07- 37 °C - HOT	Set thermostat PRG1
		∨		PUISSANCE PRG1	1-5	Set puissance PRG1
		∨				
		PRG2	>	START PRG2	OFF-00:00-23:50	Heure allumage PRG2
		∨		STOP PRG2	OFF-00:00-23:50	Heure arrêt PRG2
		∨		LUNDI...DIMANCHE	On/off	Active/désactive les jours du PRG2
		∨		RÉGULATION PRG2	LOW-TA - 07- 37 °C - HOT	Set thermostat PRG2
		∨		PUISSANCE PRG2	1-5	Set puissance PRG2
		∨				
		PRG3	>	START PRG3	OFF-00:00-23:50	Heure allumage PRG13
		∨		STOP PRG3	OFF-00:00-23:50	Heure arrêt PRG3
		∨		LUNDI...DIMANCHE	On/off	Active/désactive les jours du PRG3
		∨		RÉGULATION PRG3	LOW-TA - 07- 37 °C - HOT	Set thermostat PRG3
		∨		PUISSANCE PRG3	1-5	Set puissance PRG3
		∨				
		PRG4	>	START PRG4	OFF-00:00-23:50	Heure allumage PRG4
				STOP PRG4	OFF-00:00-23:50	Heure arrêt PRG4
				LUNDI...DIMANCHE	On/off	Active/désactive les jours du PRG4
				RÉGULATION PRG4	LOW-TA - 07- 37 °C - HOT	Set thermostat PRG4
				PUISSANCE PRG4	1-5	Set puissance PRG4

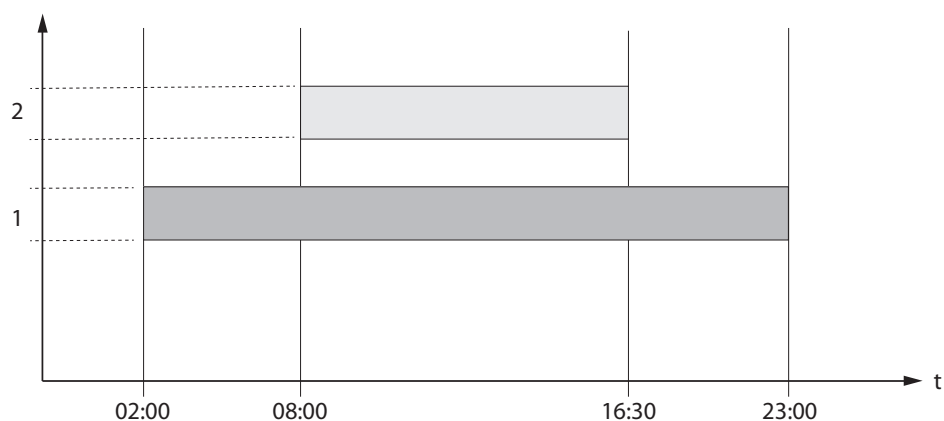


QUAND LE PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE EST ACTIVÉ, L'ÉCRAN DE LA RADIOCOMMANDE AFFICHERA L'ICÔNE CORRESPONDANTE CI-CONTRE.

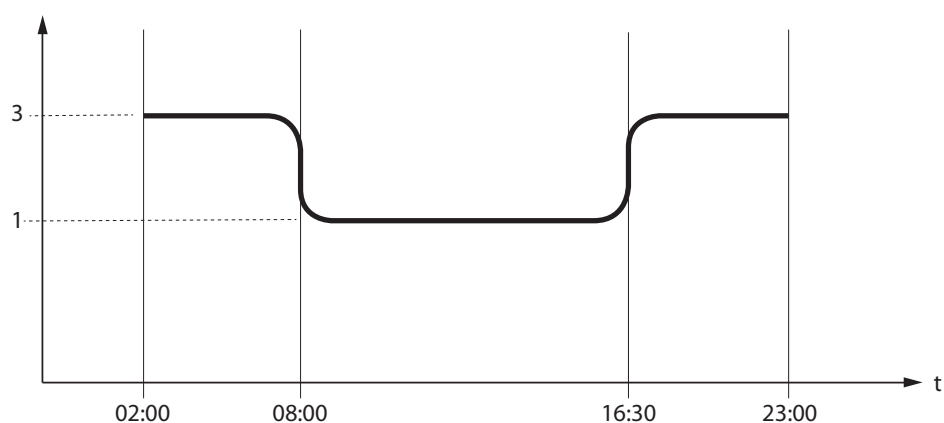


EXEMPLE CHRONO HORAIRE/CRÉNEAUX SUPERPOSÉS

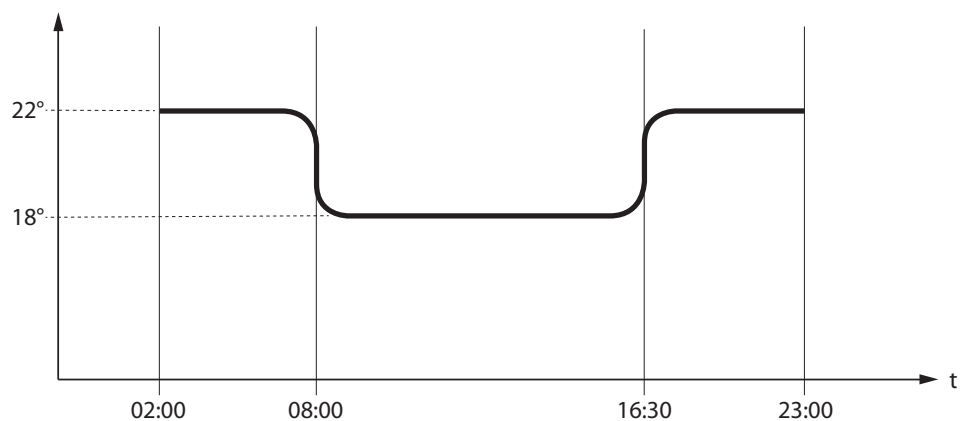
Créneau horaire



Puissance



Set température



	Créneau horaire 1	start 02:00 stop 23:00	puissance 3 - set temp 22°C
	Créneau horaire 2	start 08:00 stop 16:30	puissance 1 - set temp 18°C
	fonctionnement poêle		

CHRONO CAN1

Cette fonction permet de programmer l'allumage et l'arrêt de la canalisation automatiquement.
Le **CHRONO CAN1** est par défaut désactivé.

Le chrono permet de programmer 4 créneaux horaires au cours d'une journée à utiliser pour tous les jours de la semaine.

Il est possible de définir l'heure d'allumage et d'arrêt et les jours d'utilisation du créneau horaire programmé pour chaque créneau horaire. Le réglage du jour et de l'heure actuels est fondamental pour le fonctionnement correct du chrono.

Recommandations

Avant d'utiliser la fonction chrono, il est nécessaire de définir le jour et l'heure actuelle ; vérifier par conséquent d'avoir suivi les points énumérés dans le sous-chapitre « DATE-HEURE ». Pour que la fonction chrono fonctionne correctement, il faut, en plus de la programmer, l'activer. Les 4 créneaux horaires peuvent se superposer par l'intermédiaire des heures d'allumage et d'arrêt. Ceci permet d'obtenir une association d'horaires pendant lesquels il est possible de définir plusieurs températures et puissances sans influencer l'état de fonctionnement du poêle.

N.B. : en cas de présence de créneaux superposés, le produit reste allumé jusqu'à l'heure d'arrêt la plus tardive.

HABILITATION

Permet d'activer/désactiver le chrono et les différents créneaux horaires du poêle.

Pour le réglage : OK > CHRONO CAN X > HABILITATION.

PRG 1-4

Prg x permet de définir l'heure d'allumage et d'arrêt et les jours d'utilisation du créneau horaire programmé.

Le réglage du jour et de l'heure actuels est fondamental pour le fonctionnement correct du chrono.

Pour le réglage : OK > CHRONO CAN X > PRGX

CHRONO	>	HABILITATION	>	HABILITER PRG 1	On/off	Active/désactive le PRG 1
		∨		HABILITER PRG 2	On/off	Active/désactive le PRG 2
		∨		HABILITER PRG 3	On/off	Active/désactive le PRG 3
		∨		HABILITER PRG 4	On/off	Active/désactive le PRG 4
		∨				
		PRG1	>	START PRG1	OFF-00:00-23:50	Heure allumage PRG1
		∨		STOP PRG1	OFF-00:00-23:50	Heure arrêt PRG1
		∨		LUNDI...DIMANCHE	On/off	Active/désactive les jours du PRG1
		∨				
		PRG2	>	START PRG2	OFF-00:00-23:50	Heure allumage PRG2
		∨		STOP PRG2	OFF-00:00-23:50	Heure arrêt PRG2
		∨		LUNDI...DIMANCHE	On/off	Active/désactive les jours du PRG2
		∨				
		PRG3	>	START PRG3	OFF-00:00-23:50	Heure allumage PRG3
		∨		STOP PRG3	OFF-00:00-23:50	Heure arrêt PRG3
		∨		LUNDI...DIMANCHE	On/off	Active/désactive les jours du PRG3
		∨				
		PRG4	>	START PRG4	OFF-00:00-23:50	Heure allumage PRG4
				STOP PRG4	OFF-00:00-23:50	Heure arrêt PRG4
				LUNDI...DIMANCHE	On/off	Active/désactive les jours du PRG4

CHRONO CAN2

Cette fonction permet de programmer l'allumage et l'arrêt de la canalisation automatiquement.
Le **CHRONO** est par défaut désactivé.

> Voir pour détails chapitre **CHRONO CAN1**

RÉGLAGES

- ♦ DATE/HEURE
- ♦ LANGUE
- ♦ DEGREES

VOIR CHAPITRE : RÉGLAGES PREMIER ALLUMAGE.

AFFICHEUR

Le menu « AFFICHEUR » permet de :



- ♦ Régler le contraste de l'ECRAN
- ♦ Activer/désactiver le rétroéclairage.
- ♦ Activer/désactiver la signalisation acoustique.

STAND-BY ♦ Régler le minuteur de l'extinction du rétroéclairage de l'Ecran.

RESET ♦ Régler le minuteur de l'extinction de l'Ecran (modalité sleep).

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > ECRAN.

DISPLAY	
	25
	ON
	ON
STAND-BY	4sec
RESET	20sec

STAND-BY

La fonction STAND-BY peut être utilisée pour un arrêt immédiat du poêle au lieu d'une modulation de la puissance.

Pour le réglage : OK > RÉGLAGES > STAND-BY.

FONCTION STAND-BY RÉGLÉE SUR ON

Si la fonction STAND-BY est activée (ON), et que la température ambiante dépasse la valeur du SET THERMOSTAT + DELTA-T OFF, le poêle se met alors en mode arrêt après un retard prédéfini par défaut, et affiche STAND-BY.

Quand la température ambiante est inférieure à SET THERMOSTAT - DELTA T ON et après un éventuel temps de refroidissement, le poêle se rallume.

FONCTION STAND-BY RÉGLÉE SUR OFF (REGLAGE PAR DÉFAUT)

Si la fonction STAND-BY n'est pas activée (OFF) et que le poêle dépasse la température ambiante définie, il se met au minimum, module et affiche modul.. Quand la température ambiante est inférieure à SET THERMOSTAT le poêle recommence à fonctionner à la puissance définie et affiche travail.

FONCTIONNEMENT AVEC THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE (EN OPTION)

FONCTION STAND-BY RÉGLÉE SUR OFF (REGLAGE PAR DEFALT)

Si la fonction STAND-BY n'est pas activée (OFF) et que le poêle dépasse la température ambiante définie sur le thermostat supplémentaire (contact ouvert), il se met au minimum et affiche MODUL. Quand la température ambiante est inférieure au set défini sur le thermostat supplémentaire (contact fermé), le poêle recommence à fonctionner à la puissance définie et affiche TRAVAIL.

FONCTION STAND-BY RÉGLÉE SUR ON

Quand la fonction STAND-BY est activée (ON), quand la température ambiante définie sur le thermostat supplémentaire (contact ouvert) est atteinte, il se mettra en condition d'arrêt après un retard défini par défaut, et affichera STAND - BY.

Quand la température ambiante sera inférieure au set défini sur le thermostat supplémentaire (contact fermé) et après un éventuel temps de refroidissement, le poêle se rallumera.



POUR UN FONCTIONNEMENT CORRECT REGLER SET THERMOSTAT SUR LOW-TA.
> VOIR CHAPITRE INSTALLATION THERMOSTAT SUPPLEMENTAIRE

POUR CONNAITRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU
CONSULTER LE SITE :
WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

TOUJOURS SUIVRE LES INDICATIONS AVEC LE MAXIMUM DE SÉCURITÉ !

- S'assurer que la fiche du cordon d'alimentation soit enlevée car le générateur pourrait avoir été programmé pour s'allumer.
- Que le générateur soit complètement froid.
- Les cendres soient complètement froides.
- Durant les opérations de nettoyage du produit garantir un renouvellement efficace de l'air de la pièce.
- Un nettoyage insuffisant compromet le fonctionnement correct et la sécurité !

ENTRETIEN

Pour un fonctionnement correct, le générateur doit être soumis à un entretien ordinaire réalisé par un technicien agréé, au moins une fois par an. Les opérations périodiques de contrôle et les entretiens doivent toujours être réalisés par des techniciens spécialisés et habilités qui agissent conformément aux normes en vigueur et aux indications présentes dans ce mode d'emploi et d'entretien.



TOUS LES ANS, NETTOYER L'INSTALLATION D'ÉCHAPPEMENT DES FUMÉES, LES CONDUITS DE FUMÉES AINSI QUE LES RACCORDS EN « T » ET LES BOUCHONS D'INSPECTION - ET, SI PRÉSENTS, LES COUDES ET LES ÉVENTUELS TRONÇONS HORIZONTAUX !
LA FRÉQUENCE DE NETTOYAGE DU GÉNÉRATEUR EST DONNÉE À TITRE INDICATIF ! ELLE DÉPEND DE LA QUALITÉ DU PELLET UTILISÉ ET DE LA FRÉQUENCE D'UTILISATION.
IL EST POSSIBLE QUE CES OPÉRATIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES PLUS SOUVENT

NETTOYAGE PÉRIODIQUE À EFFECTUER PAR L'UTILISATEUR

Les opérations de nettoyage périodique, comme l'indique le présent mode d'emploi et d'entretien, doivent être réalisées avec le plus de soin possible, après avoir lu les indications, les procédures et les fréquences décrites dans le présent mode d'emploi et d'entretien.

NETTOYAGE DES SURFACES ET DU REVÊTEMENT

Ne jamais utiliser de nettoyeurs abrasifs ou chimiquement agressifs pour le nettoyage !

Le nettoyage des surfaces doit être effectué avec le générateur et le revêtement complètement froid. Pour l'entretien des surfaces et des parties métalliques, il suffit d'utiliser un chiffon imprégné d'eau ou d'eau et de savon neutre. Le non-respect des indications peut abîmer les surfaces du générateur et entraîner l'annulation de la garantie.

NETTOYAGE DE LA VITRE CÉRAMIQUE

Ne jamais utiliser de nettoyeurs abrasifs ou chimiquement agressifs pour le nettoyage !

Le nettoyage de la vitre céramique doit être effectué lorsqu'elle est totalement froide.

Pour nettoyer la vitre céramique, il suffit d'utiliser un pinceau sec et du papier journal humidifié et passé dans la cendre. Si la vitre est très sale, utiliser exclusivement un nettoyant spécifique pour vitres céramiques. Pulvériser une petite quantité sur un chiffon et l'utiliser sur la vitre céramique. Ne pas pulvériser le nettoyant ou tout autre liquide directement sur la vitre ou sur les joints !

Le non-respect des indications peut abîmer les surfaces de la vitre céramique et entraîner l'annulation de la garantie.

NETTOYAGE DU RÉSERVOIR À PELLET

Quand le réservoir se vide complètement, débrancher le cordon d'alimentation du générateur et, avant de procéder à son remplissage, enlever d'abord les résidus (poussière, copeaux, etc.) du réservoir vide.



LES JOINTS DU RÉSERVOIR À PELLET, DU BRASIER, DE LA PORTE DU FOYER GARANTISSENT LE FONCTIONNEMENT CORRECT DU POÊLE. CES ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE RÉGULIÈREMENT CONTRÔLÉS PAR L'UTILISATEUR : EN CAS D'USURE OU DE DOMMAGES, IL FAUDRA LES REMPLACER IMMÉDIATEMENT.
CES OPÉRATIONS DEVONT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN TECHNICIEN HABILITÉ.



SI LE CORDON D'ALIMENTATION EST ENDOMMAGÉ, IL DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE OU DANS TOUS LES CAS PAR UNE PERSONNE AYANT UNE QUALIFICATION SIMILAIRE, DE FAÇON À ÉVITER TOUT RISQUE.

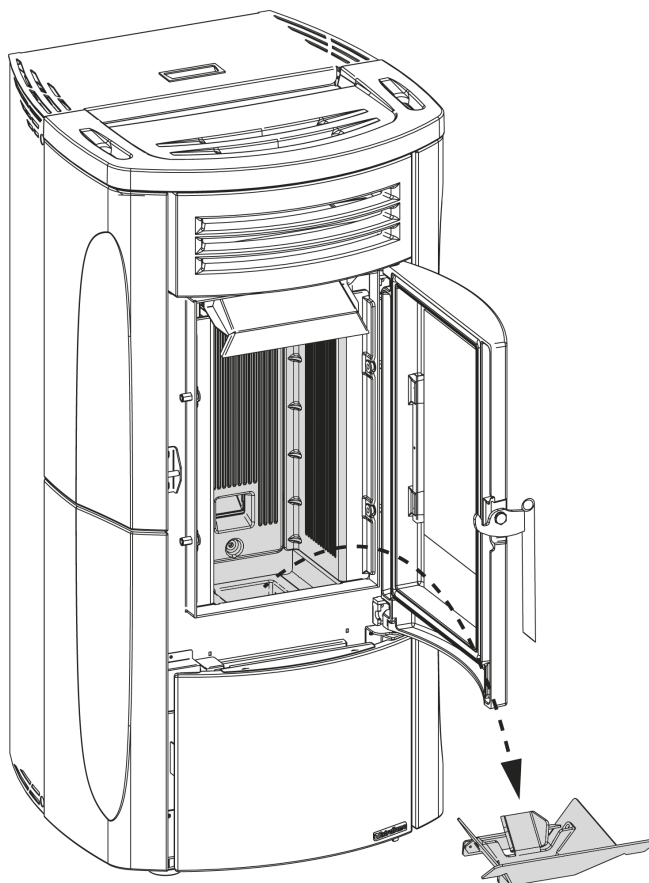
BRASIER ET CHAMBRE DE COMBUSTION :

Le nettoyage du brasier s'effectue automatiquement à des intervalles prédéfinis par la chaudière, par l'intermédiaire d'un système mécanique. **Il est dans tous les cas conseillé d'éliminer les éventuels résidus à l'aide d'un aspirateur de cendre.**

- ♦ Aspirer la cendre déposée entre le séparateur et la porte du foyer.
- ♦ Démonter l'ensemble plaque foyer.
- ♦ Passer l'aspirateur dans toute la chambre de combustion et sur le fond du brasier à l'aide d'un aspirateur adéquat.

Après avoir nettoyé le brasier, toujours s'assurer :

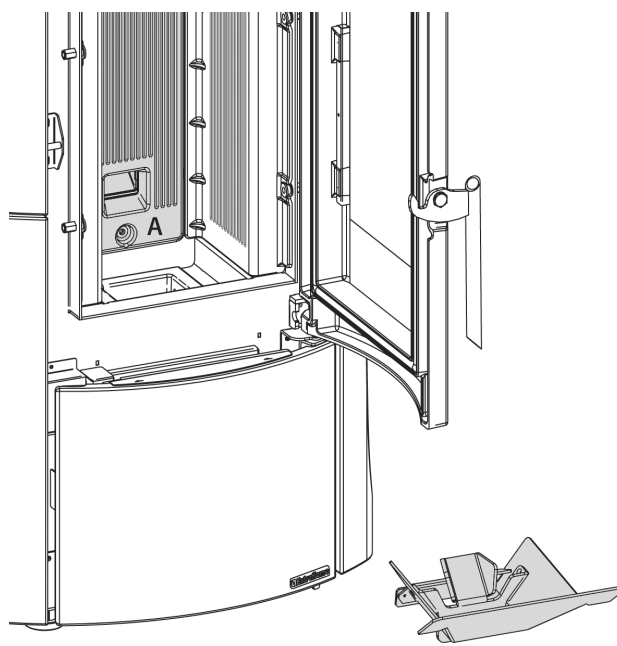
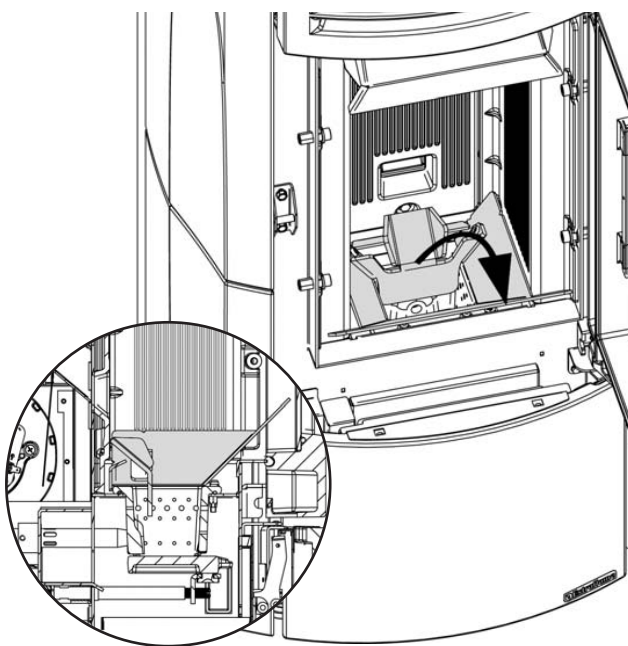
- ♦ Que la coulisse à pellet ait été correctement remise en place vers la sortie du pellet (A).
- ♦ Que la coulisse à pellet s'appuie correctement sur le brasier, et non pas sur une autre surface de la chambre de combustion.
- ♦ que la coulisse ait été poussée vers la paroi du foyer.



DÉTAIL DU NETTOYAGE DU BRASIER

Pour le nettoyage du brasier, il faut démonter l'ensemble. Toujours vérifier :

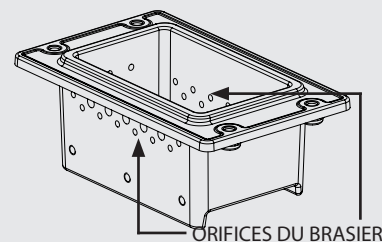
- que la coulisse à pellet s'appuie correctement sur le brasier, et non pas sur une autre surface de la chambre de combustion.
- que la coulisse ait été poussée vers la paroi du foyer (A).



LES IMAGES SONT DONNÉES A TITRE D'ILLUSTRATION.

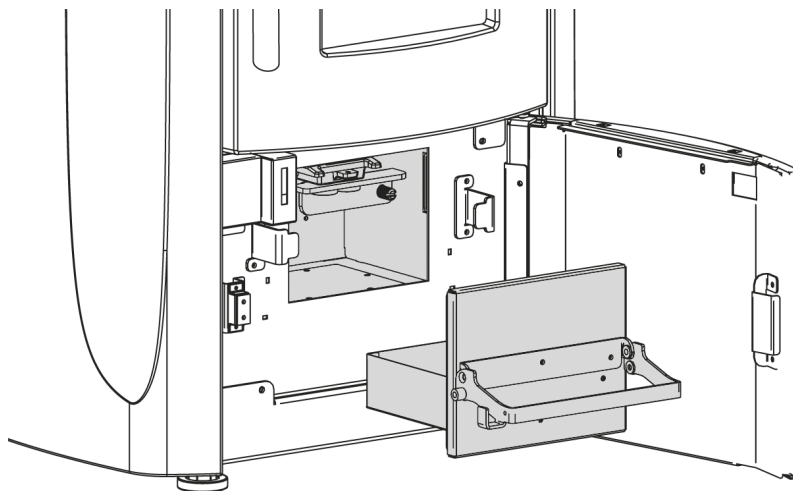


UN BRASIER PROPRE GARANTIT UN FONCTIONNEMENT CORRECT !
LE FAIT DE MAINTENIR LE BRASIER ET SES ORIFICES TOUJOURS BIEN PROPRES, SANS RÉSIDUS DE COMBUSTION, GARANTIT AU GÉNÉRATEUR UNE BONNE COMBUSTION AU FIL DU TEMPS, ET ÉVITE LES ÉVENTUELS DYSFONCTIONNEMENTS QUI POURRAIENT EXIGER L'INTERVENTION DU TECHNICIEN.
IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA FONCTION DANS LE MENU UTILISATEUR « EASY SETUP » POUR ADAPTER LA COMBUSTION AUX EXIGENCES DÉCRITES.



TIROIR A CENDRES :

- ♦ Enlever le tiroir à cendres et le vider dans un contenant prévu à cet effet.



PIECES/FREQUENCE	TOUS LES 3 JOURS	TOUS LES 7 JOURS	TOUS LES ANS
BRASIER		X	
CHAMBRE DE COMBUSTION		X	
FAISCEAU TUBULAIRE			X
TIROIR A CENDRES	X		
RACCORD EN « T »/ CONDUIT DE FUMÉE			X

ENTRETIEN ORDINAIRE EFFECTUÉ PAR LES TECHNICIENS AUTORISÉS

L'entretien ordinaire doit être effectué au moins une fois par an.

Etant donné que le générateur utilise le pellet comme combustible solide, il requiert une intervention annuelle d'entretien ordinaire qui doit être effectué par un **Technicien habilité, en utilisant uniquement des pièces de rechange d'origine.**

Le non-respect peut compromettre la sécurité de l'appareil et entraîner l'annulation de la garantie.

Le respect des fréquences de nettoyage réservées à l'utilisateur, décrites dans le mode d'emploi et d'entretien, garantit au générateur une combustion correcte au fil du temps, et d'éviter toute anomalie et/ou dysfonctionnement qui pourrait demander plus d'interventions du technicien. Les demandes d'intervention d'entretien ordinaire ne sont pas comprises dans la garantie du produit.

JOINTS : COUVERCLE RÉSERVOIR PELLET, PORTE, TIROIR A CENDRE ET BRASIER

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.

Il est nécessaire de les contrôler périodiquement : en cas d'usure ou de dommage, il faut les remplacer immédiatement.

Ces opérations devront être réalisées par un technicien habilité.

RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

Tous les ans, ou à chaque fois que cela s'avère nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En cas de présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.

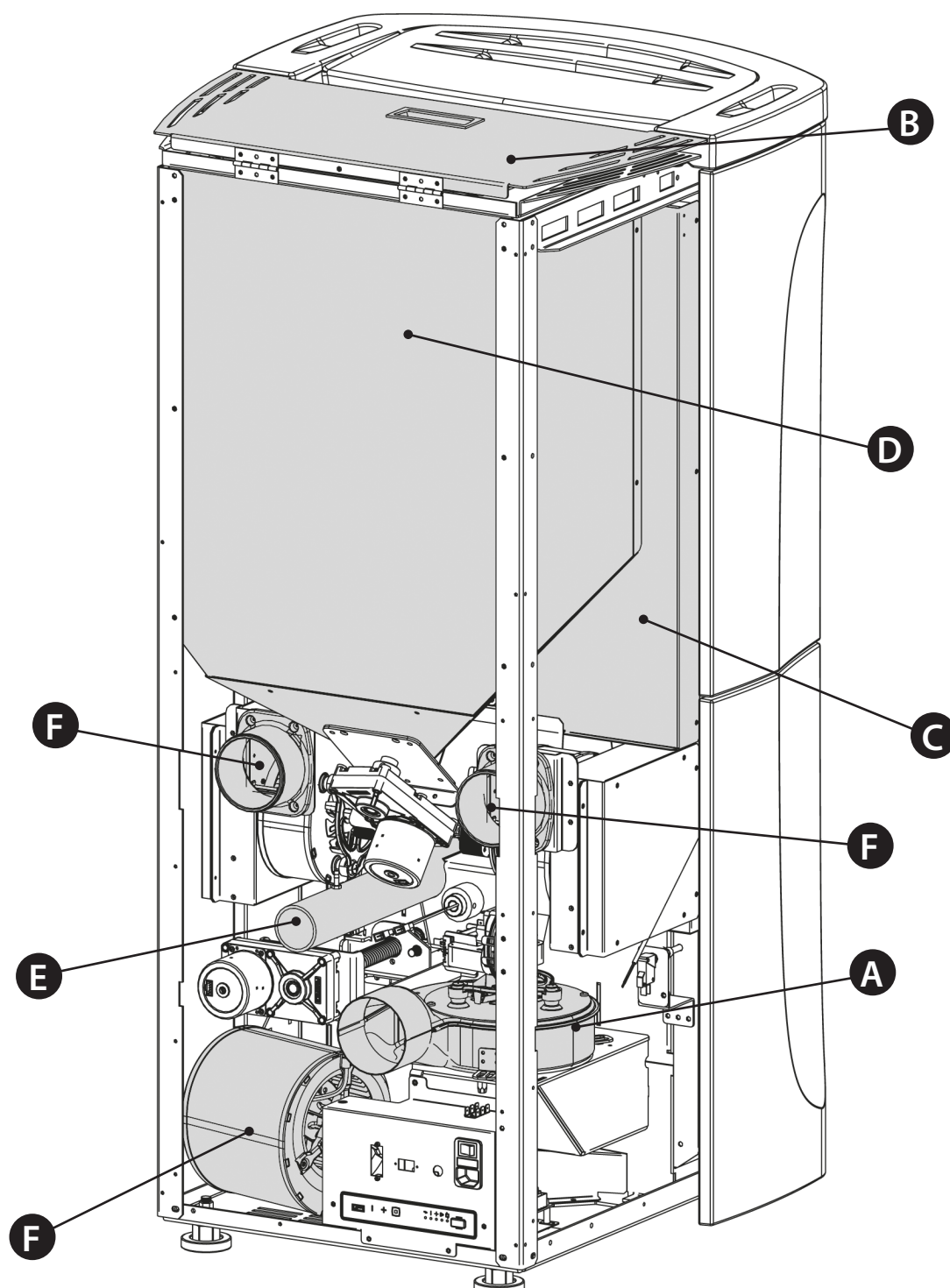
MISE HORS SERVICE (FIN DE SAISON)

A la fin de chaque saison, il est conseillé de vider totalement le réservoir de pellet avant d'éteindre le poêle et d'aspirer les éventuels résidus de pellet et la poussière à l'intérieur.

L'entretien ordinaire doit être effectué au moins une fois par an.

LES IMAGES SONT DONNÉES A TITRE D'ILLUSTRATION.

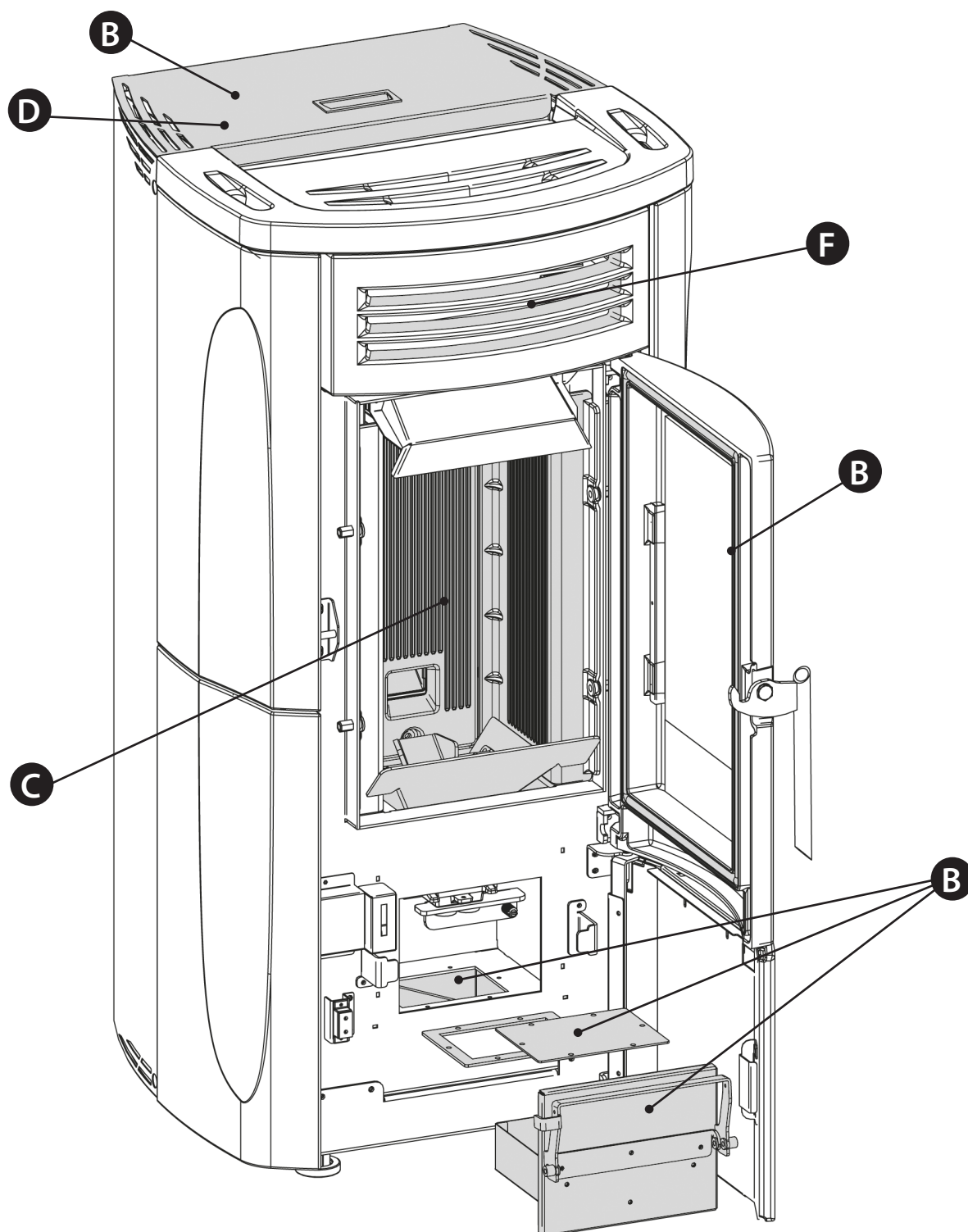
POUR CONNAITRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU CONSULTER LE SITE :
WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM



LES IMAGES SONT DONNEES A TITRE D'ILLUSTRATION.

A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit de fumée et des raccords en « T »), nouveau silicone aux endroits prévus
B	Joints, réservoir à pellet, inspections, tiroir à cendres et porte (remplacer et appliquer le silicone aux endroits prévus)
C	Chambre de combustion et échangeur (nettoyage total) y compris le nettoyage du conduit de la bougie
D	Réservoir (vidage complet et nettoyage) et vérification du joint.
E	Vérification du conduit d'aspiration de l'air et vérification/nettoyage du pressostat mécanique
F	Démontage du ventilateur d'air ambiant et élimination de la poussière et des résidus de pellet.

POUR CONNAITRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE, CONTACTER LE REVENDEUR OU CONSULTER LE SITE :
WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM



LES IMAGES SONT DONNEES A TITRE D'ILLUSTRATION.

A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit de fumée et des raccords en « T »), nouveau silicone aux endroits prévus
B	Joints, réservoir à pellet, inspections, tiroir à cendres et porte (remplacer et appliquer le silicone aux endroits prévus)
C	Chambre de combustion et échangeur (nettoyage total) y compris le nettoyage du conduit de la bougie
D	Réservoir (vidage complet et nettoyage) et vérification du joint.
E	Vérification du conduit d'aspiration de l'air et vérification/nettoyage du pressostat mécanique
F	Démontage du ventilateur d'air ambiant et élimination de la poussière et des résidus de pellet.

AFFICHAGES

ECRAN	MOTIF
OFF	Générateur éteint
START	La phase de démarrage est en cours
PRECHARGE PELLET	Le chargement continu du pellet est en cours durant l'état d'allumage
ALLUMAGE	La phase dédiée à l'allumage de la flamme est en cours
DEMARRAGE	La phase de stabilisation de la flamme est en cours
TRAVAIL	Le générateur est entré en régime de travail et fonctionne selon le réglage de l'utilisateur
MODUL.	Le générateur fonctionne au minimum
NETTOYAGE BRASIER	Le nettoyage mécanique du brasier est en cours
NETTOYAGE FINAL	Le nettoyage nécessaire à refroidir la machine avant l'arrêt est en cours
STAND-BY	Générateur éteint mais en attente de se rallumer automatiquement si les demandes de fonctionnement le requièrent
ATTENTE REFROIDISSEMENT	Il est demandé au générateur de s'allumer durant une phase d'arrêt. Si activée, dès que les conditions de sécurité de la machine le permettent, le générateur se rallumera automatiquement
ATTENTE BLACK OUT	Le générateur est en cours de refroidissement après une coupure de courant. Après la phase de refroidissement, il se rallumera automatiquement
SOUFFLAGE AUTO	La fonction de soufflage automatique, réalisée pour maintenir le brasier propre et pour optimiser la combustion, est en cours

ALARMES

ECRAN	EXPLICATION	SOLUTION
EXTRACTEUR EN PANNE	Moteur des fumées défectueux	Contacter le centre d'assistance
SONDE FUMÉES	Sonde des fumées défectueuse	Contacter le centre d'assistance
FUMÉES CHAUDES	Température des fumées élevée	Contrôler la charge du pellet (« voir réglage charge pellet »). Si le problème ne se résout pas, contacter un technicien habilité
ALLUMAGE RATE	Le réservoir à pellet est vide Réglage inadéquat de la charge de pellet	Vérifier la présence ou non de pellet dans le réservoir. Régler l'afflux de pellet (Voir « Réglage charge pellet »). Vérifier les procédures décrites dans le chapitre « Allumage ».
ALLUMAGE RATE BLACK OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage	Mettre le poêle sur off à l'aide de la touche 1 et répéter les procédures décrites dans le chapitre « Allumage ».
NO FLAMME	Le réservoir à pellet est vide Problème de chargement du pellet Le moteur de la vis sans fin ne charge pas le pellet	Vérifier la présence ou non de pellet dans le réservoir. Régler l'afflux de pellet (voir « Réglage charge pellet »).
AL DEPR	La porte n'est pas correctement fermée Le tiroir à cendres n'est pas correctement fermé La chambre de combustion est sale Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué/sale	Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir à cendres. Vérifier la propreté du conduit des fumées et de la chambre de combustion.
TRAPPE BLOCK	Le nettoyage automatique du brasier est bloqué. Brasier sale/obstrué La porte n'est pas correctement fermée.	Vérifier que la porte soit bien fermée. Vérifier que le brasier soit libre et propre. Le nettoyage automatique du brasier est bloqué. Si le problème persiste contacter le centre d'assistance
VIS SANS FIN BLOQUEE	Fonctionnement anomal moteur pellet	Contacter le centre d'assistance
COMMANDE VIS SANS FIN	Fonctionnement anomal chargement pellet	Contacter le centre d'assistance
ELECTRICITE MAX	Le nettoyage automatique du brasier est bloqué Brasier sale/obstrué La porte n'est pas correctement fermée.	Vérifier que la porte soit bien fermée. Vérifier que le brasier soit libre et propre. Le nettoyage automatique du brasier est bloqué. Si le problème persiste contacter le centre d'assistance
FERMER RESERVOIR-PORTE	Réservoir à pellet ouvert Porte ouverte Prise air obstruée ou sale	Vérifier la fermeture correcte du réservoir à pellet, de la porte et du tiroir à cendres. Vérifier la prise d'air.

CONDITIONS DE GARANTIE

1. Les produits EXTRAFLAME S.p.A. sont garantis, conformément aux directives de la communauté européenne, pour une période de 24 mois à compter de la date d'achat.

Un document fiscal valide qui prouve l'achat, délivré par le vendeur (ticket de caisse, facture ou bon de transport), identifiant le produit acheté et la date d'achat et/ou de livraison de ce dernier est nécessaire.

ATTENTION : la présente garantie conventionnelle ne remplace pas la garantie prévue par les normes européennes pour la protection des Consommateurs.

La garantie conventionnelle est limitée au territoire italien et aux territoires compris dans la Communauté européenne couverts par le Service des Centres d'Assistance Technique Agréés (vérifier sur le site www.lanordica-extraflame.com)

Elle est également limitée au pays de résidence et/ou du domicile du consommateur qui doit être le même que celui du siège légal et/ou commercial du vendeur du produit EXTRAFLAME S.p.A.

Les présentes normes ne s'appliquent pas aux produits achetés dans le cadre d'activités commerciales, d'entreprise ou professionnelles. Dans ces cas, la garantie du produit sera limitée à une période de 12 mois à compter de la date d'achat.

GARANTIE ITALIE

Que faire en cas d'anomalie dans le fonctionnement du produit :

Consulter le manuel d'utilisation pour s'assurer que l'anomalie ne peut pas être résolue avec une application correcte des fonctionnalités du produit. S'assurer que le défaut rentre dans le type d'anomalies couvertes par la garantie ; si ce n'est pas le cas, le coût de l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur. Lors de la demande d'intervention du Service d'Assistance au Centre d'Assistance Agréé, toujours indiquer la nature du défaut, le modèle de l'appareil, une adresse complète et un numéro de téléphone.

GARANTIE EUROPE

Que faire en cas d'anomalie dans le fonctionnement du produit :

Consulter le manuel d'utilisation pour s'assurer que l'anomalie ne peut pas être résolue avec une application correcte des fonctionnalités du produit. S'assurer que le défaut rentre dans le type d'anomalies couvertes par la garantie ; si ce n'est pas le cas, le coût de l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur. Demander l'intervention du Service d'Assistance ou l'adresse du Centre d'Assistance Technique Agréé au vendeur en indiquant toujours la nature du défaut, le modèle de l'appareil, une adresse complète et un numéro de téléphone.

Pour les défauts de conformité apparus dans les 6 premiers mois de vie du produit, la réparation du défaut est couverte par la garantie sans frais pour le consommateur.

En cas de vice de conformité relevé entre le septième et le vingt-quatrième mois, le coût de l'appel sera à la charge du consommateur tandis que les frais de la main-d'œuvre et des éventuelles pièces de rechange fonctionnelles utilisées seront à la charge du vendeur.

2. La garantie est exclue si le défaut détecté est dû à des conditions et/ou événements externes tels que, à titre d'exemple non exhaustif, une capacité insuffisante des systèmes ; une installation erronée et/ou un entretien effectué par un personnel non qualifié selon la législation en vigueur dans le pays de résidence du consommateur ; une négligence ; une incapacité d'utilisation et un mauvais entretien par le consommateur, ne correspondant pas à ce qui est indiqué dans le manuel d'utilisation du produit, lequel fait partie intégrante du contrat de vente.

La présente garantie ne couvre pas non plus les dommages subis par le produit en l'absence de causes avérées imputables à des vices de fabrication. De la même manière sont exclus de la présente garantie tout vice dû au dysfonctionnement du conduit de cheminée, aux termes de la législation en vigueur dans le pays au moment de l'achat, ainsi que tous les défauts du produit dus à une incurie, rupture accidentelle, altération et/ou dommage dans le transport (rayures, bossellements, etc.), interventions effectuées par un personnel non autorisé et autres dommages causés par des interventions erronées du consommateur en essayant de remédier à la panne initiale.

La garantie ne couvre pas les matériaux de consommation suivants : les joints, les verres céramiques ou trempés, les revêtements et grilles en fonte, les matériaux réfractaires (ex. Nordiker ou autre), les pièces peintes, chromées ou dorées, les éléments en faïence, les poignées, le brasier et les composants correspondants. Pour les produits Idro, l'échangeur de chaleur est exclu de la garantie si un circuit adapté anti-condensation n'est pas réalisé, qui garantit une température de retour à l'appareil d'au moins 55 degrés. En général la garantie ne couvre pas tous les composants extérieurs au produit sur lesquels le consommateur peut intervenir directement lors de l'utilisation et/ou l'entretien ou qui peuvent être sujets à l'usure et/ou la formation de rouille et de taches sur l'acier dues à une utilisation de détergents agressifs.

En cas de réclamation pour un défaut non avéré en phase de vérification par un technicien autorisé, l'intervention sera entièrement à la charge du consommateur.

3. S'il s'avère impossible de rétablir la conformité par une réparation du produit/composant, il sera remplacé, sans modification de l'échéance et des termes de garantie acquis au moment de l'achat du produit/composant à remplacer.

4. EXTRAFLAME S.p.A. décline toute responsabilité en ce qui concerne d'éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement, être causés à des personnes, animaux et biens personnels en raison de la non-observation de toutes les indications fournies dans le manuel d'utilisation prévu et qui concernent les avertissements au sujet de l'installation, l'utilisation et l'entretien du produit, téléchargeable également sur le site internet.

5. Les interventions d'étalonnage et/ou de réglage du produit en relation au type de combustible ou autre sont exclues de la garantie.

6. Si le produit est réparé auprès d'un des Centres d'Assistance Technique Agréés indiqués par EXTRAFLAME S.p.A. et en cas de remplacement du produit, le transport sera gratuit. Si le technicien est en mesure de réparer le produit au domicile de l'utilisateur et que celui-ci refuse, le transport au laboratoire et la livraison de retour seront à sa charge.

7. Au terme des 24 mois de garantie, toute intervention de réparation sera entièrement à la charge du consommateur.

8. En cas de litiges, seul le Tribunal du siège légal d'EXTRAFLAME S.p.A. - (Vicence-Italie) sera compétent.

AVERTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- ♦ Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le fabricant. Le produit ne doit pas être utilisé comme incinérateur.
- ♦ Ne pas utiliser le produit pour monter dessus ou y poser des objets.
- ♦ Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs ou autres doivent être tenus à une distance appropriée du produit. Risque d'incendie et de dommage au revêtement.
- ♦ Tout usage inapproprié du produit engage entièrement la responsabilité de l'utilisateur et décharge le fabricant de toute responsabilité civile et pénale.
- ♦ Toute altération ou remplacement non autorisés de pièces non originales du produit de quelque type que ce soit peut conduire à un risque compromettant la sécurité de l'utilisateur et décharge l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- ♦ La plupart des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tuyaux de sortie des fumées, etc.). Il faut donc éviter de toucher ces parties sans porter des vêtements de protection appropriés ou sans utiliser des moyens adaptés, comme des gants de protection thermique.
- ♦ Il est interdit de faire fonctionner le produit quand sa porte est ouverte ou lorsque sa vitre est cassée.
- ♦ Le produit doit être connecté électriquement à un dispositif équipé d'un système de mise à la terre efficace.
- ♦ Éteindre le produit en cas de panne ou de dysfonctionnement.
- ♦ Les pellets accumulés et non brûlés dans le brûleur après chaque « absence d'allumage » doivent être retirés avant tout nouvel allumage. Contrôler que le brûleur soit propre et bien positionné avant de l'allumer.
- ♦ Ne pas laver le produit avec de l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, au risque de provoquer des décharges électriques.
- ♦ Les installations non conformes aux normes en vigueur de même qu'une utilisation incorrecte et l'absence d'entretien comme le prévoit le fabricant, entraînent la déchéance de la garantie du produit.

ÉLIMINATION

INFORMATIONS RELATIVES À LA GESTION DES DÉCHETS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES CONTENANT DES PILES ET DES ACCUMULATEURS



Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.

Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer la libération de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et / ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de transposition de la Directive 2012/19/UE.

La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.

Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Extraflame®

Riscaldamento a Pellet

EXTRAFLAME S.p.A. Via Dell'Artigianato, 12 36030 - MONTECCHIO PRECALCINO (VI) - ITALY
☎ +39.0445.865911 - 📠 +39.0445.865912 - ✉ info@extraflame.it - 🌐 www.lanordica-extraflame.com

MADE IN ITALY
design & production

***POUR CONNAÎTRE LE CENTRE D'ASSISTANCE LE PLUS PROCHE
CONTACTER VOTRE REVENDEUR OU CONSULTER
LE SITE WWW.LANORDICA-EXTRAFLAME.COM***

Le fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reportées dans ce manuel à tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.
Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.

DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ UE (DoC)

In accordo con le Direttive:
RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Tipo di apparecchio:	Sistema di riscaldamento a pellet di legno per edifici residenziali
Marchio commerciale:	EXTRAFLAME
Modello:	TERRY PLUS
Codice identificativo unico del prodotto-tipo:	E137
Fabbricante:	EXTRAFLAME S.p.A. Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030 Via dell'Artigianato, 12 +39 0445 865911

Le norme armonizzate o le specifiche tecniche (designazioni) che sono state applicate in accordo con le regole della buona arte in materia di sicurezza in vigore nella UE sono:

EN IEC 55014-1:2021	Commission Regulation (EU) 2015/1185
EN IEC 55014-2:2021	ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)
EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021	EN 62479:2010
EN 61000-3-3:2013+A1:2019	ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)
EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017	ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)
+A1:2019+A2:2019+A14:2019	software: V13 FW RTX 868 FSK
EN 60335-2-102:2016	
EN 62233:2008	
IEC 63000:2018	

In qualità di fabbricante e/o rappresentante autorizzato della società all'interno della UE, si dichiara sotto la propria responsabilità che gli apparecchi sono conformi ai requisiti essenziali previsti dalle Direttive sopra menzionate.

Data e luogo di emissione:
17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Amministratore delegato fabbricante:
Dal Zotto Vanni



DECLARATION OF CONFORMITY EU (DoC)

According to the Directives:

RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Type of equipment:

Residential space heating appliance fired by wood pellets

Trademark:

EXTRAFLAME

Type designation:

TERRY PLUS

Unique identification code of the product type:

E137

Manufacturer:

EXTRAFLAME S.p.A.
Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030
Via dell'Artigianato, 12
+39 0445 865911

The following harmonised standards or technical specifications (designations) which comply with good engineering practice in safety matters in force within the EU have been applied:

EN IEC 55014-1:2021

Commission Regulation (EU) 2015/1185

EN IEC 55014-2:2021

ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)

EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021

EN 62479:2010

EN 61000-3-3:2013+A1:2019

ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)

EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017

ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)

+A1:2019+A2:2019+A14:2019

software: V13 FW RTX 868 FSK

EN 60335-2-102:2016

EN 62233:2008

IEC 63000:2018

As manufacture and/or authorised representative within EU, we declare under our sole responsibility that the equipments follow the essential requirements foreseen by the above mentioned Directives.

Date and place of issue:

17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Manufacturer managing director:

Dal Zotto Vanni



UK

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE (DoC)

En accord avec les Directives:
RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Type d'appareil:

Appareil de chauffage à granulés de bois pour
des bâtiments résidentiels

Marque de commerce:

EXTRAFLAME

Modèle:

TERRY PLUS

Code d'identification unique du produit-type:

E137

Fabricant:

EXTRAFLAME S.p.A.
Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030
Via dell'Artigianato, 12
+39 0445 865911

Les normes harmonisées ou les spécifications techniques (désignations) qui ont été appliquées
selon toutes les règles de l'art en matière de sécurité en vigueur dans la UE sont:

EN IEC 55014-1:2021

Commission Regulation (EU) 2015/1185

EN IEC 55014-2:2021

ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)

EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021

EN 62479:2010

EN 61000-3-3:2013+A1:2019

ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)

EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017

ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)

+A1:2019+A2:2019+A14:2019

software: V13 FW RTX 868 FSK

EN 60335-2-102:2016

EN 62233:2008

IEC 63000:2018

En qualité de fabricant et/ou de représentant autorisé de la société à l'intérieur de la UE, je déclare
sous ma propre responsabilité que les appareils sont conformes aux exigences essentielles prévues
par les directives susmentionnées.

Date et lieu d'émission:
17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Administrateur délégué du fabricant :
Dal Zotto Vanni



EU-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG (DoC)

In Übereinstimmung mit der Richtlinie:
RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Gerätetyp:	Holz-Pellet Heizung für Wohngebäude
Handelsmarke:	EXTRAFLAME
Modell:	TERRY PLUS
Eindeutiger Identifikationscode des Produktes - Typ:	E137
Hersteller:	EXTRAFLAME S.p.A. Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030 Via dell'Artigianato, 12 +39 0445 865911

Die harmonisierten Normen oder die technischen Spezifikationen (Designationen), die in Übereinstimmung mit den Sicherheitsregeln, die in der EG gültig sind, angewendet worden sind, sind folgende:

EN IEC 55014-1:2021	Commission Regulation (EU) 2015/1185
EN IEC 55014-2:2021	ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)
EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021	EN 62479:2010
EN 61000-3-3:2013+A1:2019	ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)
EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017	ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)
+A1:2019+A2:2019+A14:2019	software: V13 FW RTX 868 FSK
EN 60335-2-102:2016	
EN 62233:2008	
IEC 63000:2018	

Als Hersteller und/oder rechtlicher Vertreter der Gesellschaft innerhalb der EG, erklärt man unter der eigenen Verantwortung, dass die Geräte den vorgesehenen grundlegenden Anforderungen der oben erwähnten Richtlinien entsprechen.

Datum und Ausstellungsort:
17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Geschäftsführer des Herstellers:
Dal Zotto Vanni



DE

DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD UE (DoC)

De acuerdo con las directivas:

RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Tipo de equipo:	Sistema de calefacción con combustión a pellet de madera para edificios residenciales
Marca comercial:	EXTRAFLAME
Modelo:	TERRY PLUS
Código de identificación único del producto-tipo:	E137
Fabricante:	EXTRAFLAME S.p.A. Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030 Via dell'Artigianato, 12 +39 0445 865911

Las normas armonizadas o las técnicas específicas (designaciones) que se han aplicado de acuerdo con las reglas del buen arte en materia de seguridad, en vigor en la UE son:

EN IEC 55014-1:2021	Commission Regulation (EU) 2015/1185
EN IEC 55014-2:2021	ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)
EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021	EN 62479:2010
EN 61000-3-3:2013+A1:2019	ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)
EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017	ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)
+A1:2019+A2:2019+A14:2019	software: V13 FW RTX 868 FSK
EN 60335-2-102:2016	
EN 62233:2008	
IEC 63000:2018	

En calidad de fabricante y/o representante autorizado de la sociedad en la UE, declaramos bajo nuestra única responsabilidad que los equipos cumplen con los requisitos esenciales previstos por las Directivas anteriormente mencionadas.

Fecha y lugar de emisión:
17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Administrador director fabricante:
Dal Zotto Vanni



ES

DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE UE (DoC)

De acordo com as directivas:

RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Tipo de aparelho:	Aquecedor residencial a pellets de madeira
Marca comercial:	EXTRAFLAME
Modelo:	TERRY PLUS
Código de identificação único do produto-tipo:	E137
Fabricante:	EXTRAFLAME S.p.A. Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030 Via dell'Artigianato, 12 +39 0445 865911

As normas harmonizadas ou as especificações técnicas (designações) que foram aplicadas de acordo com as regras da boa arte relacionadas à segurança válidas na UE:

EN IEC 55014-1:2021	Commission Regulation (EU) 2015/1185
EN IEC 55014-2:2021	ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)
EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021	EN 62479:2010
EN 61000-3-3:2013+A1:2019	ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)
EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017	ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)
+A1:2019+A2:2019+A14:2019	software: V13 FW RTX 868 FSK
EN 60335-2-102:2016	
EN 62233:2008	
IEC 63000:2018	

Como um fabricante e/ou representante autorizado da sociedade estabelecida na UE, declaramos sob nossa única responsabilidade que o equipamento está em conformidade com os requisitos essenciais das diretivas acima referidas.

Data e local de emissão:
17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Administrador legal do fabricante:
Dal Zotto Vanni



PT

EU OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING (DoC)

I henhold til direktiverne:

RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Udstyrstype:

Varmeapparater med træpiller til anvendelse i hjemmet

Varemærke:

EXTRAFLAME

Model:

TERRY PLUS

Produkttypens unikke identifikationskode:

E137

Producent:

EXTRAFLAME S.p.A.
Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030
Via dell'Artigianato, 12
+39 0445 865911

Følgende harmoniserede standarder eller tekniske specifikationer (betegnelser) er blevet anvendt i overensstemmelse med reglerne for bedste praksis for sikkerhed, som er gældende inden for EU:

EN IEC 55014-1:2021

Commission Regulation (EU) 2015/1185

EN IEC 55014-2:2021

ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)

EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021

EN 62479:2010

EN 61000-3-3:2013+A1:2019

ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)

EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017

ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)

+A1:2019+A2:2019+A14:2019

software: V13 FW RTX 868 FSK

EN 60335-2-102:2016

EN 62233:2008

IEC 63000:2018

Som producent og/eller autoriseret repræsentant for virksomheden i EU erklæres det på eget ansvar, at apparaterne er i overensstemmelse med de grundlæggende krav, der følger af ovennævnte direktiver.

Dato og udstedelsessted:

Producentens administrerende direktør:

17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Dal Zotto Vanni



DK

DEKLARATION OM ÖVERENS-STÄMMANDE EU (DoC)

I enlighet med direktivet:

RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Typavutrustning:

Värmeanläggning för hemmabruk som drivs
med träpellets

Varumärke:

EXTRAFLAME

Modell:

TERRY PLUS

Unikidentifikationskodförprodukttypen:

E137

Tillverkare:

EXTRAFLAME S.p.A.
Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030
Via dell'Artigianato, 12
+39 0445 865911

De harmoniserade normerna eller de tekniska specifikationerna (beteckningar) som har applicerats
i enlighet med reglerna för god sed rörande säkerheten som gäller i EU är:

EN IEC 55014-1:2021	Commission Regulation (EU) 2015/1185
EN IEC 55014-2:2021	ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)
EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021	EN 62479:2010
EN 61000-3-3:2013+A1:2019	ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)
EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017	ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)
+A1:2019+A2:2019+A14:2019	software: V13 FW RTX 868 FSK
EN 60335-2-102:2016	
EN 62233:2008	
IEC 63000:2018	

Som tillverkare och/eller auktoriserad representant för företaget inom EU, förklarar vi under vårt eget ansvar att utrustningarna uppfyller de grundläggande kraven som förutses av ovannämnda Direktiv.

Datum och ort för utfärdande:

17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Tillverkarens Verkställande Direktör:

Dal Zotto Vanni



SE

SAMSVARS-ERKLÆRING EU (DoC)

I overensstemmelse med Direktiv:
RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Type apparat:

Apparat som drives med trepellets for
romoppvarming i hus

Varemerke:

EXTRAFLAME

Modell:

TERRY PLUS

Entydig identifikasjonskode for produkttypen:

E137

Fabrikant:

EXTRAFLAME S.p.A.
Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030
Via dell'Artigianato, 12
+39 0445 865911

Følgende harmoniserte og tekniske normer (bestemmelser) er benyttet i overensstemmelse med gode sikkerhetsprinsipper i EU-land:

EN IEC 55014-1:2021

Commission Regulation (EU) 2015/1185

EN IEC 55014-2:2021

ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)

EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021

EN 62479:2010

EN 61000-3-3:2013+A1:2019

ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)

EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017

ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)

+A1:2019+A2:2019+A14:2019

software: V13 FW RTX 868 FSK

EN 60335-2-102:2016

EN 62233:2008

IEC 63000:2018

Som produsent og/eller autorisert representant for selskapet innenfor EU, erklæres det på eget ansvar at apparatene samsvarer med kravene i de ovenfor nevnte direktiver.

Dato og sted for utstedelse:

Administrerende direktør produsent:

17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Dal Zotto Vanni



NO

VAATIMUKSEN MUKAISUUS VAKUUTUS EU (DoC)

Direktiivin:

RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Laitetyyppi:	Puupellettejä käyttävä kotitaloustilojen lämmityslaite
Tavaramerkki:	EXTRAFLAME
Malli:	TERRY PLUS
Tuotetyypin yksilöllinen tunnistus:	E137
Valmistaja:	EXTRAFLAME S.p.A. Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030 Via dell'Artigianato, 12 +39 0445 865911

Seuraavia harmonisoituja määräyksiä tai teknisiä arvoja (suunnittelutyöt), jotka noudattavat Euroopan unionissa voimassa olevaa turvallisuuteen liittyvää tekniikkaa on sovellettu:

EN IEC 55014-1:2021	Commission Regulation (EU) 2015/1185
EN IEC 55014-2:2021	ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)
EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021	EN 62479:2010
EN 61000-3-3:2013+A1:2019	ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)
EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017	ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)
+A1:2019+A2:2019+A14:2019	software: V13 FW RTX 868 FSK
EN 60335-2-102:2016	
EN 62233:2008	
IEC 63000:2018	

Euroopan unionin piirissä toimivan yrityksen valtuuttamana valmistajana ja/tai edustajana vakuutamme omalla vastuullamme, että laitteet vastaavat olennaisilta osin yllämainittujen Direktiivien asettamia vaatimuksia.

Myöntämispvm ja -paikka:
17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Valmistuksesta vastaava pääjohtaja:
Dal Zotto Vanni



PROHLÁŠENÍ O SHODĚ EU (DoC)

Podle směrnice:

RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)

RED (2014/53/EU)

ERP (2009/125/EC)

Typové zařízení:

Rezidenční prostorové vytápěcí zařízení spalující dřevěné peletky

Ochranná známka:

EXTRAFLAME

Typové označení:

TERRY PLUS

Jedinečný identifikační kód výrobku -
v: typu

E137

Výroba:

EXTRAFLAME S.p.A.
Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030
Via dell'Artigianato, 12
+39 0445 865911

Notifikovaný subjekt: Byly použity níže uvedené bezpečnostní harmonizované normy nebo technické údaje (označení) platné v EU, které jsou v souladu s osvědčenou technickou praxí:

EN IEC 55014-1:2021

Commission Regulation (EU) 2015/1185

EN IEC 55014-2:2021

ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)

EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021

EN 62479:2010

EN 61000-3-3:2013+A1:2019

ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)

EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017
+A1:2019+A2:2019+A14:2019

ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)

software: V13 FW RTX 868 FSK

EN 60335-2-102:2016

EN 62233:2008

IEC 63000:2018

Ve funkci výrobce anebo zmocněného zástupce společnosti uvnitř EU, prohlašuje pod svou vlastní odpovědností, že zařízení odpovídají základním požadavkům předpokládaným výše uvedenými směrnici.

Místo a datum vydání:

17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Zmocněný jednatel výrobce:

Dal Zotto Vanni



IZJAVA O SKLADNOSTI UE (DoC)

V skladu z direktivo:

RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Vrsta aparata:

Grelni sistem na lesni pelet za stanovanjska poslopja

Trgovska znamka:

EXTRAFLAME

Model:

TERRY PLUS

Specifična kodna oznaka izdelka-tipa:

E137

Proizvajalec:

EXTRAFLAME S.p.A.
Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030
Via dell'Artigianato, 12
+39 0445 865911

Usklajeni standardi ali tehnične specifikacije (poimenovanja), ki so uporabljena v skladu s pravili dobre prakse v varnostnih zadevah, ki veljajo v ES so:

EN IEC 55014-1:2021

Commission Regulation (EU) 2015/1185

EN IEC 55014-2:2021

ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)

EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021

EN 62479:2010

EN 61000-3-3:2013+A1:2019

ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)

EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017

ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)

+A1:2019+A2:2019+A14:2019

software: V13 FW RTX 868 FSK

EN 60335-2-102:2016

EN 62233:2008

IEC 63000:2018

V vlogi proizvajalca in/ali pooblaščenega predstavnika podjetja v ES, se izjavlja z lastno odgovornostjo, da aparati odgovarjajo bistvenim zahtevam predvidenim v zgoraj omenjenih Direktivah.

Datun in mesto izdaje:

17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Izvršni direktor proizvajalca:

Dal Zotto Vanni



EU IZJAVA O SUKLADNOSTI (DoC)

Sukladno smjernicama :
RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Vrsta uređaja:

Sustav za grijanje na drvene palete za stambene zgrade

Zaštitni znak:

EXTRAFLAME

Model:

TERRY PLUS

Jedinstveni identifikacijski kod proizvoda tipa :

E137

Proizvođač:

EXTRAFLAME S.p.A.
Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030
Via dell'Artigianato, 12
+39 0445 865911

Usklađenim normama ili tehničkim specifikacijama (određivanjima) koje su primijenjene sukladno s pravilima dobre umjetnosti u području sigurnosti na snazi u EU:

EN IEC 55014-1:2021

Commission Regulation (EU) 2015/1185

EN IEC 55014-2:2021

ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)

EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021

EN 62479:2010

EN 61000-3-3:2013+A1:2019

ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)

EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017

ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)

+A1:2019+A2:2019+A14:2019

software: V13 FW RTX 868 FSK

EN 60335-2-102:2016

EN 62233:2008

IEC 63000:2018

Kao proizvođač i / ili ovlašteni zastupnik tvrtke unutar EU, izjavljujemo pod punom odgovornošću da je oprema sukladna s osnovnim zahtjevima Direktiva gore navedenih.

Datum i mjesto izdavanja:
17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Ravnatelj tvrtke proizvođača:
Dal Zotto Vanni



HR

ΔΗΛΩΣΗ ΣΥΜΜΟΡΦΩΣΗΣ Ε.Ε. (DoC)

Σύμφωνα με τις Οδηγίες:
RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Τύπος συσκευής:	Σύστημα θέρμανσης με πέλετ ξύλου για κατοικίες
Εμπορική μάρκα:	EXTRAFLAME
Μοντέλο:	TERRY PLUS
Μοναδικός κωδικός ταυτοποίησης του προϊόντος – είδους:	E137
Κατασκευαστής:	EXTRAFLAME S.p.A. Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030 Via dell'Artigianato, 12 +39 0445 865911

Οι εναρμονισμένοι κανονισμοί και οι τεχνικές προδιαγραφές (ονομασίες) που εφαρμόστηκαν βάσει των ισχυόντων κανονισμών καλής πρακτικής σε θέματα που αφορούν την ασφάλεια είναι οι εξής:

EN IEC 55014-1:2021	Commission Regulation (EU) 2015/1185
EN IEC 55014-2:2021	ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)
EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021	EN 62479:2010
EN 61000-3-3:2013+A1:2019	ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)
EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017 +A1:2019+A2:2019+A14:2019	ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6) software: V13 FW RTX 868 FSK
EN 60335-2-102:2016	
EN 62233:2008	
IEC 63000:2018	

Με την ιδιότητα του κατασκευαστή και /ή εξουσιοδοτημένου αντιπροσώπου της εταιρίας στο εσωτερικό της Ε.Ε., δηλώνω υπεύθυνα ότι η συσκευή είναι σύμφωνη με τις βασικές προδιαγραφές που προβλέπονται από τις προαναφερθείσες Οδηγίες .

Ημερομηνία και Τόπος έκδοσης:
17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Διευθύνων σύμβουλος κατασκευαστή:
Dal Zotto Vanni



GR

EG-CONFORMITEITSVERKLARING (DoC)

In overeenstemming met de richtlijnen:
RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Type apparaat:

Verwarmingssysteem op houten pellets voor
residentiële gebouwen

Handelsmerk:

EXTRAFLAME

Model:

TERRY PLUS

Unieke identificatiecode van het product-type:

E137

Fabrikant:

EXTRAFLAME S.p.A.
Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030
Via dell'Artigianato, 12
+39 0445 865911

De geharmoniseerde normen of technische specificaties (benamingen) die zijn toegepast, in
overeenstemming met de regels van de goede praktijken voor de veiligheid, die van kracht zijn in
de EEG zijn:

EN IEC 55014-1:2021	Commission Regulation (EU) 2015/1185
EN IEC 55014-2:2021	ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)
EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021	EN 62479:2010
EN 61000-3-3:2013+A1:2019	ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)
EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017	ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)
+A1:2019+A2:2019+A14:2019	software: V13 FW RTX 868 FSK
EN 60335-2-102:2016	
EN 62233:2008	
IEC 63000:2018	

In de hoedanigheid van fabrikant en/of bevoegde vertegenwoordiger van het bedrijf binnen de
EEG verklaren wij op onze eigen verantwoordelijkheid dat de apparaten voldoen aan de essentiële
vereisten van de bovengenoemde richtlijnen.

Datum en plaats van afgifte:
17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Algemeen directeur fabrikant:
Dal Zotto Vanni



NL

DEKLARACJA ZGODNOŚCI CE (DoC)

Zgodnie z Dyrektywami:

RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Rodzaj urządzenia:

System ogrzewania na drewniane pelety do
budynków mieszkalnych

Znak handlowy:

EXTRAFLAME

Model:

TERRY PLUS

Jednoznaczny kod identyfikacyjny produktu-
typ:

E137

Producent:

EXTRAFLAME S.p.A.
Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030
Via dell'Artigianato, 12
+39 0445 865911

Normy zharmonizowane lub dane techniczne (opisy), które zastosowano zgodnie z zasadami
dobrej sztuki budowlanej w odniesieniu do przepisów bezpieczeństwa obowiązujących w UE to:

EN IEC 55014-1:2021

Commission Regulation (EU) 2015/1185

EN IEC 55014-2:2021

ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)

EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021

EN 62479:2010

EN 61000-3-3:2013+A1:2019

ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)

EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017
+A1:2019+A2:2019+A14:2019

ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)

software: V13 FW RTX 868 FSK

EN 60335-2-102:2016

EN 62233:2008

IEC 63000:2018

W osobie producenta i/lub autoryzowanego przedstawiciela spółki na obszarze UE, deklaruje się na
własną odpowiedzialność, że urządzenia są zgodne z podstawowymi wymogami przewidzianymi
we wskazanych Dyrektywach.

Data i miejsce wydania:

17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Dyrektor Zarządu:

Dal Zotto Vanni



PL

VYHLÁSENIE O ZHODE CE (DoC)

V súlade so smernicami:
RoHS (2011/65/EU, 2015/863/EU, 2017/2102/EU)
RED (2014/53/EU)
ERP (2009/125/EC)

Typ zariadenia:

Vykurovací systém na drevené peletky pre
obytné domy

Obchodná značka:

EXTRAFLAME

Model:

TERRY PLUS

Jedinečný identifikátor:

E137

Výrobca:

EXTRAFLAME S.p.A.
Montecchio Precalcino - Vicenza - Italy - 36030
Via dell'Artigianato, 12
+39 0445 865911

Boli použité harmonizované normy alebo technické špecifikácie (označenia) platné v EÚ, ktoré sú v
súlade s osvedčenou technickou praxou v otázkach bezpečnosti:

EN IEC 55014-1:2021

Commission Regulation (EU) 2015/1185

EN IEC 55014-2:2021

ETSI EN 301 489-1 v2.2.3 (2019-11)

EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021

EN 62479:2010

EN 61000-3-3:2013+A1:2019

ETSI EN 301 489-3 v2.1.1 (2019-3)

EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017

ETSI EN 300 220-2 v3.2.1 (2018-6)

+A1:2019+A2:2019+A14:2019

software: V13 FW RTX 868 FSK

EN 60335-2-102:2016

EN 62233:2008

IEC 63000:2018

Ako výrobca a/alebo poverený zástupca spoločnosti v EÚ vyhlasujeme na vlastnú zodpovednosť, že
zariadenia sú v zhode so základnými požiadavkami stanovenými vo vyššie uvedených smerniciach.

Dátum a miesto vydania:

17/11/2021 Montecchio Precalcino (VI)

Výkonný riaditeľ výrobcu:

Dal Zotto Vanni

